Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015 - 28 MOHARRAM 1437 - N° 5649 - PRIX 10 DA



LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET RÉCONCILIATION NATIONALE

L'AFRIQUE DEVRAIT S'INSPIRER DE L'ALGÉRIE,

affirme Lamamra à Dakar

PAGE 3



Ph : Slimene SA.

FOOTBALL: ALGÉRIE-TANZANIE

LES JOUEURS SEREINS ET CONFIANTS

Les Verts poursuivent leur préparation en prévision de la double confrontation face à la Tanzanie pour le compte des éliminatoires du Mondial 2018. La séance d'entraînement d'hier au centre technique national à Sidi Moussa a été précédée d'une zone mixte. Les joueurs, conscients que leur mission face aux Tanzaniens ne sera pas facile, se montrent néanmoins sereins et confiants en dépit des mauvaises nouvelles qui se succèdent dans la maison des Verts. Après les informations ébruitées par l'Equipe sur l'état d'esprit du sélectionneur national, Christian Gourcuff, tenté par un départ précipité après la double confrontation contre la Tanzanie, et le forfait de l'attaquant Sofiane Feghouli , trois autres joueurs, et pas des moindres, viennent de renoncer au match aller des éliminatoires de la coupe du monde 2018 de football face aux Taifa Stars, samedi prochain à Dar Essalem. Il s'agit du défenseur Djamel Mesbah , du milieu offensif Ryad Boudebouz et du meneur de jeu Yacine Brahimi, tous blessés.

PAGE 31

LES MISES AU POINT DE BOUCHOUAREB

«LE DROIT DE PRÉEMPTION SERA RENFORCÉ»

Le droit de préemption sera renforcé, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, par de nouvelles mesures visant à lutter contre la minoration des prix de vente, a annoncé, hier, le ministre de l'Industrie et des Mnes, Abdesselam Bouchouareb. Interrogé par la presse, en marge d'une rencontre économique algéro-suisse, si le droit de préemption allait être abandonné, le ministre a assuré qu'au contraire, le projet de loi sur l'investissement «clarifie et renforce ce droit puisqu'il introduit le droit de préemption fiscale». Le nouveau texte permet, ainsi, à l'Etat d'exercer, pendant une année, son droit de préemption même après la conclusion d'une opération de vente, et ce, s'il est constaté, par la suite, que les prix ont été minorés. Dans ce cas, l'Etat ajoutera 10% de la valeur de la transaction et récupéra le bien, a-t-il fait savoir

- **Peugeot s'installera en Algérie avec sa filiale de sous-traitance**
- **Le problème du foncier industriel totalement réglé en juin 2016**
- **Crédit à la consommation : la nomenclature des produits concernés en cours d'élaboration**

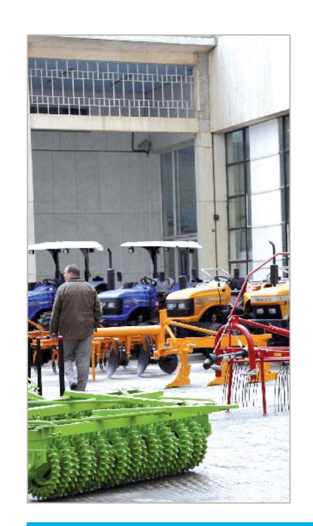
LIRE EN PAGE 4



Photo : Fouad S.

AGRICULTURE

FERROUKHI VEUT MODERNISER LE SECTEUR



Comment moderniser le secteur de l'agriculture ? C'est ce défi que veut relever le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi. Le système préconisé est intensif, moderne, efficace, de proximité, rapide et direct basé essentiellement sur le partenariat, l'échange d'expériences, la formation pratique et l'accompagnement technique.

PAGE 5

NINA LYS AFFANE, POÉTESSE

«LA POÉSIE EST LE PLUS NOBLE DES MESSAGES»

Nina Lys Affane, poétesse, a présenté son œuvre, «A la lisière du temps», au 20e Salon international du livre d'Alger. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, elle revient sur son itinéraire, son œuvre, ses projets et surtout sur sa passion pour la poésie.

PAGE 15

PLUS DE 55 JOURS APRÈS SA DISPARITION

IMED-EDDINE RETROUVÉ MORT



Ph : Archives

Photo : Larbi L.

Imed-Eddine Bensaâda, âgé de 2 ans, disparu le 15 septembre dernier, à 17h, à proximité du domicile parental, à Oran, a été retrouvé sans vie dans un puits situé à quelques mètres de son domicile au village de Djefafla. Le corps de l'enfant, en état de décomposition avancée, a été découvert hier matin par un de ses proches, a-t-on appris auprès des sources locales.

PAGE 7





ÉGYPTE : ANOMALIES THERMIQUES DANS LES PYRAMIDES

Des anomalies thermiques ont été observées dans quatre grandes pyramides, dont la grande Khéops, a dévoilé lundi dernier le ministre des Antiquités, Mahmoud Eldamaty. Ces premiers résultats d'analyses thermiques effectuées depuis le lancement de la mission «Scan Pyramids» le 25 octobre dernier par des scientifiques égyptiens, français, japonais et canadiens ouvrent la voie à une multitude d'interprétations. Les scientifiques «ont pu noter une quantité d'anomalies thermiques sur tous les monuments observés, mais l'une d'elles est particulièrement impressionnante. Elle se situe sur la face est de la pyramide de Khéops, au niveau du sol», selon un communiqué de presse de la mission. Quelques blocs de pierre présentent jusqu'à 6 degrés d'écart avec les blocs voisins. Cela se traduit sur les images de la caméra thermique par l'apparition de couleurs chaudes, alors que le reste du monument funéraire est balayé de teintes froides allant du bleu au magenta. Les raisons de l'anomalie thermique demeurent encore inconnues, mais cette dernière pourrait indiquer l'existence d'une chambre secrète.

Télex...

HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ
Le secrétaire général du Haut-Commissariat de l'amazighité, Si El Hachemi Assad, sera l'invité, le 15 novembre, du forum d'El Djoumhouria.

FORUM D'EL MOUDJAHID
L'association ds diabétiques de la wilaya d'Alger organise aujourd'hui à 10h au centre de presse du quotidien El Moudjahid une conférence intitulée «Diabète, éducation thérapeutique».

UGCAA
L'Union générale des commerçants et artisans algériens organise aujourd'hui à 10h au siège du secrétariat national de l'UGCAA, la cérémonie de signature de la plateforme de l'initiative nationale pour le développement à l'ombre de la cohésion et de la stabilité.

MISS ALGÉRIE
Dans le cadre de l'organisation du concours Miss Algérie 2015, une conférence de presse aura lieu aujourd'hui au Palais de la culture d'Alger.

OREF
L'Office Riadh El Feth organisera les 12 et 13 novembre deux concerts de musique andalouse.

PALAIS DE LA CULTURE D'ALGER
Le palais de la culture Moufdi-Zakaria organise aujourd'hui un récital de poésie intitulé «l'Algérie entre passé et présent».

USTHB
La faculté de physique de l'USTHB organisera les 11 et 12 novembre, la 10e conférence nationale sur les rayonnements et leurs applications.

DIRECTION DE LA PÊCHE D'ALGER
La Direction de la pêche de la wilaya d'Alger et celle des services agricoles organisent aujourd'hui au siège de cette dernière, une journée d'information sur les opportunités d'investissement dans la pêche et l'agriculture.



KHENCHELA : TROIS DES PRINCIPAUX LIEUX DE MÉMOIRE PROCHAINEMENT RATTACHÉS AU MUSÉE DU MOUDJAHID

La demeure du chahid Mostefa Benboulaïd, à Arris, le petit musée de dechrat Ouled Moussa et la ferme Lucas, transformée en lieu de torture durant la Révolution, auront prochainement le statut d'annexes du Musée régional du moudjahid de Khenchela, a indiqué, hier, le directeur du patrimoine historique et culturel au ministère, Khaled Dehan. Les dossiers relatifs à ce changement de statut des trois lieux de mémoire ainsi que de plusieurs autres centres de torture dans le pays ont été déposés pour approbation auprès des parties concernées.
Il s'agit d'une opération destinée, selon Dehan, à «conférer un statut juridique aux lieux de mémoire qui pourront ainsi disposer d'un budget propre à même de permettre leur fonctionnement autonome, l'entretien des locaux, la bonne conservation des pièces exposées et la rétribution des personnels devant y être affectés». La demeure de Mostafa Benboulaïd, construite à la fin des années 1930, comprend deux niveaux et s'étend, avec un jardin, sur une superficie de quelque 800 m². Le «Lion des Aurès» y tenait des réunions secrètes dans le cadre des préparatifs de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954. Dechrat Ouled Moussa a une dimension tout aussi historique puisque la demeure des frères Benchaïba a abrité la réunion du 31 octobre 1954, présidée par Benboulaïd, aux côtés d'Adjal Adjoul, Chihani Bachir, Mostafa Boucetta et Azoui Meddour, au cours de laquelle les premières armes de la Révolution furent distribuées aux combattants. La ferme Lucas, propriété d'un colon, située non loin de Batna, avait été transformée entre 1957 et 1962 en «centre de détention administrative» par les autorités coloniales.



Ministère de la Justice

Le ministère de la Justice organisera le 14 novembre à Djenane El Mithak, le regroupement des présidents des Cours de justice.



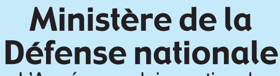
Ministère de la Solidarité nationale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, participera aujourd'hui, en Egypte, à la 7e réunion du haut conseil de l'Organisation de la femme arabe.



Ministère de l'Education

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, présidera le 14 novembre au Lycée des mathématiques de Kouba, une journée d'étude sur la violence dans le milieu scolaire et les cours particuliers.



Ministère de la Défense nationale

L'Armée populaire nationale organise, aujourd'hui, au Centre des opérations de défense aérienne de Réghaïa, un exercice multinational de sûreté aérienne.





Ministère des Transports

Le ministre des Transports, Boudjemaâ Talaï, présidera aujourd'hui à la résidence El Mithak, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, et de l'ambassadeur de Chine en Algérie, la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente pour la création d'une société mixte algéro-chinoise de fabrication de trains, wagons de métro et tramway en Algérie.



Ministère de la Santé

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière organise du 8 au 15 novembre la semaine nationale de l'allaitement maternel.

Ministère de la Communication

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, lancera demain à 09h à partir de la Radio locale de Tipasa, un cycle de formation au profit des journalistes et employés du secteur.

Ministère de l'Industrie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, effectuera, aujourd'hui, en visite de travail dans la wilaya d'Aïn Defla.




ANEP

Les Editions Anep organisent aujourd'hui une conférence de presse en leur siège.

Horizons
Quotidien d'information édité par la SPA "HORIZONS" au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Larbi TIMIZAR
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Liesse DJERAOUD

HORIZONS SUR INTERNET : http://www.horizons.dz

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : 021-73.67.24 / 73.59.69 / 73.63.05
Téléfax : 021-73.61.34 / 73.67.29

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21.28.28 —PUBLICITE : S'adresser à HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 021.73 63 05 ou à : l'Agence Nationale d'Edition et de Publicité "ANEP" ALGER : avenue Pasteur — Tél. 021.73 76 78 / 73 71 28 — Fax : 021.73 95 59
IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029.76.38.82 — Unité de Bechar Tél : 021.24 01 15. Fax : 021.24 01 12
DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021- 73 59 69 — MPS : Oran : 041.53 81 19 - 07 71 98 39 04 SODIPRESSE Est : Constantine : 031.68 39 84 - 031.68 38 28.
Sarl «T.D.S» Diffusion «Sud» - Tél : 06.61 24 29 10 — 029 71 38 25

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LAMAMRA À DAKAR

LAMAMRA A INDIQUÉ QUE L'ALGÉRIE avait, «sur le plan stratégique, vaincu le terrorisme grâce aux sacrifices de l'Armée nationale populaire, structurée et engagée, soutenue par la mobilisation et la détermination du peuple algérien», mais aussi «grâce à la politique de la main tendue à ceux qui ont été induits en erreur».



L'Afrique devrait s'inspirer de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et de réconciliation nationale

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a été sollicité à Dakar pour présenter l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Lamamra, qui participe dans la capitale sénégalaise au Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, a été sollicité lors de sa participation au panel de haut niveau, présidé par Macky Sall, président sénégalais, de présenter l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, a précisé la même source.

A cet effet, et en plus de sa contribution écrite remise aux participants, Lamamra a indiqué que l'Algérie avait, «sur le plan stratégique, vaincu le terrorisme grâce aux sacrifices de l'Armée nationale populaire, structurée et engagée, soutenue par la mobilisation et la détermination du peuple algérien», mais aussi «grâce à la politique de la main tendue à ceux qui ont été induits en erreur» à la faveur de la concorde civile, suivie de la charte pour la réconciliation nationale initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a-t-on ajouté. Le chef de la diplomatie algérienne a, par ailleurs, mis l'accent sur l'effort «soutenu» de l'Algérie en matière de déradicalisation et de lutte contre l'extrémisme tant au niveau national que régional et international, à travers notamment l'investissement dans l'éducation et la formation des jeunes pour «leur inculquer les valeurs authentiques de l'islam que les groupes terroristes extrémistes tentent de pervertir».

Intervenant au cours de la plénière consacrée aux médiations en Afrique, Lamamra est revenu sur la longue expérience de l'Algérie en la matière, depuis les années soixante-dix à l'époque où la diplomatie algérienne était conduite par le président Bouteflika et sa contribution «active» dans la résolution de plusieurs crises et conflits aux niveaux régional et international. Il a, à ce propos, exprimé l'engagement «constant» de l'Algérie et sa «totale» disponibilité pour faire bénéficier le continent de cette «riche» expérience.

APS

LE PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS REÇOIT LAMAMRA

La mise en œuvre des décisions adoptées par les présidents Bouteflika et Sall évoquée

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et le président sénégalais, Macky Sall, ont évoqué à Dakar la mise en œuvre des décisions adoptées par les présidents, Abdelaziz Bouteflika et Sall, lors de la visite d'Etat que ce dernier a effectuée en Algérie en janvier 2015, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le président sénégalais a qualifié cette visite de «franc succès et dont il garde un excellent souvenir», a précisé la même source. Lamamra qui a eu un échange avec le président sénégalais, en marge des travaux du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique à Dakar, lui a transmis les salutations fraternelles et les meilleurs vœux du président Bouteflika, a précisé la même source. Le chef de la diplomatie algérienne s'est également entretenu avec plusieurs ministres et personnalités africaines et internationales présentes à Dakar. Il a notamment eu des échanges avec Hamdi Mongi, chef de la Minusma, sur l'évolution de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, avec Hervé Ladsous, secrétaire général adjoint des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix avec qui il a abordé les thématiques du Forum de Dakar, a-t-on ajouté. Lamamra s'est également entretenu avec le ministre tchadien des Affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat, sur l'état et les perspectives des relations algéro-tchadiennes, a-t-on conclu.

Le MAE s'entretient à Dakar avec le ministre français de la Défense

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, hier à Dakar, avec le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, en marge des travaux du Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les discussions ont «essentiellement porté sur la coopération bilatérale entre l'Algérie et la France, en prévision de la réunion du comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français devant se tenir en février 2016 ainsi que sur les thématiques abordées à l'occasion du Forum de Dakar», a précisé la même source. Les deux ministres ont également abordé des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la lutte contre le terrorisme en Afrique et dans le monde ainsi que les dossiers malien et libyen, a-t-on ajouté.

FORUM DE DAKAR SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Priorité à la gestion des conflits et à la lutte antiterroriste

Les travaux du Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique se sont poursuivis, hier, à Dakar avec une participation de haut niveau. La prévention et la gestion des crises et conflits en Afrique, la thématique des médiations africaines et le combat contre le terrorisme ont été au centre des débats. Quelque 800 participants, dont des officiels, des responsables d'organisations internationales et régionales, des responsables militaires et des chercheurs, ont pris part aux conférences et ateliers de cet événement.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a indiqué que l'Algérie avait, «sur le plan stratégique, vaincu le terrorisme grâce aux sacrifices de l'Armée nationale populaire, structurée et engagée, soutenue par la mobilisation et à la détermination du peuple algérien». Présentant l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, Lamamra a affirmé que cette victoire a été arrachée «grâce à la politique de la main tendue à ceux qui ont été induits en erreur» à la faveur de la concorde civile, suivie de la charte pour la réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le chef de la diplomatie algérienne a, par ailleurs, mis l'accent sur l'effort «soutenu» de l'Algérie en matière de déradicalisation et de lutte contre l'extrémisme tant au niveau national que régional et international. Dans son allocution prononcée lundi dernier, Lamamra a souligné que la contribution «qualitative» de l'Algérie à l'œuvre de paix et de réconciliation au Mali constitue un «enrichissement» de la doctrine et de la pratique de la médiation. Réitérant la position constante de l'Algérie en faveur de la résolution pacifique des conflits, Lamamra a affirmé que l'«Algérie et son Président demeurent disposés à coopérer pleinement dans la résolution pacifique des crises et conflits en Afrique et dans le monde».

De son côté, le président sénégalais, Macky Sall, qui a présidé le panel de haut niveau, a souligné que l'«Afrique à elle seule ne peut résoudre des menaces dont elle ne constitue d'ailleurs ni la seule cible ni le seul champ d'expression», affirmant, dans ce sens, que «c'est ensemble, avec les pays et institutions partenaires, que nous trouverons les réponses les plus cohérentes et les plus efficaces aux menaces qui nous concernent tous.» Co-organisateur de ce Forum, notamment en appui financier, l'Etat français est représenté par son ministre de la Défense, Jean Yves Le Drian, qui a déploré le fait que «le thème reste malheureusement tout à fait d'actualité.»

R. N./APS

FIN DE LA PRÉ-COP21

Fabius affirme qu'une étape «importante» a été franchie

La session ministérielle précédant le sommet mondial sur le climat (COP21) a franchi une étape «importante», mais la tâche «reste considérable», a indiqué, hier, à Paris, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

A l'issue des travaux, auxquels a pris part le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, Fabius a affirmé, dans une conférence de presse, que les négociations sur le climat ont fait des «avancées», mais il faudra rester «mobilisés car la tâche qui reste est considérable».

Le futur président de la COP21 a indiqué que sur cinq points, des avancées «ont été constatées», principalement sur une révision régulière et à la hausse des engagements des Etats pour limiter le réchauffement planétaire. A ce jour, 156 Etats ont transmis leurs contributions prévues déterminées au niveau national au secrétariat de la Convention, un nombre qui représente 90% des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Laurent Fabius a souligné que ce qu'il a retenu de cette session ministérielle, «c'est la confirmation d'une volonté partagée de parvenir à un accord universel en décembre à Paris», ajoutant qu'un accord «ambitieux est à notre portée». En ce qui concerne le volet du financement des politiques climatiques des pays du Sud par les pays du Nord, la responsable climat de l'ONU, Christiana Figueres, présente à la conférence de presse, a fait part de la volonté des ministres présents à cette pré-COP21 à travailler pour «arriver à un accord». Lors de son intervention, dimanche dernier, Abdelouahab Nouri avait affirmé que l'Algérie était «déterminée» à apporter sa contribution pour parvenir à un accord.

SENOUCI BEREKSI DEVANT DES DIPLOMATES COLOMBIENS

La contribution algérienne dans les règlements de conflits


Ph : Slimene SA.

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi, a présenté, lundi dernier, à Alger, devant des ambassadeurs colombiens accrédités en Afrique et au Moyen-Orient, la contribution de la diplomatie algérienne en matière de règlement des crises en Afrique et à travers le monde, a indiqué, hier, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. La contribution du SG du MAE portait «plus particulièrement» sur l'apport «déterminant» de la diplomatie algérienne dans la conclusion de l'accord de paix intermalien, a ajouté la même source, précisant que Senouci Bereksi intervenait suite à une invitation de la ministre colombienne des Relations extérieures, Maria Angela Holguin, devant les diplomates colombiens, en conclave à Alger en présence de la vice-ministre colombienne des Relations extérieures, Fatti Londono Jaramillo. Les principes directeurs ayant toujours guidé la diplomatie algérienne et ses positions sur les grandes questions internationales ont été mis en exergue par Bereksi devant les ambassadeurs colombiens. A travers les échanges qui ont suivi cet exposé, les diplomates colombiens ont montré «un grand intérêt à tirer profit de leur présence en Algérie pour se pencher sur la politique étrangère de l'Algérie», pays à la jonction entre l'Afrique et le monde arabe et sur sa contribution à la consolidation de la paix et de la stabilité aux niveaux régional et international, souligne la même source.

ABDESSELAM BOUCHOUAREB

«Le droit de préemption a été renforcé et clarifié»


Photo : Fouad S.

«Nous avons même mis en place un droit de préemption fiscale», a-t-il tenu à préciser. «Dans l'actuelle loi, rien n'est prévu si l'Etat délaissait le droit de préemption dans le cas où l'opérateur minorerait la valeur. Nous avons, donc, introduit une mesure qui permet d'intervenir pendant une année», a expliqué Bouchouareb, précisant que dans ce cas, l'Etat ajoutera 10% de la valeur de la transaction et récupéra le bien.

Droit de préemption, importation de véhicules, crédit à la consommation et foncier industriel. Autant de sujets sur lesquels le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a donné des éclaircissements en marge du forum d'affaires algéro-suisse. S'agissant du droit de préemption, le ministre s'est montré surpris par les déclarations portant sur l'abandon de cette option. «Au contraire, le droit de préemption a été renforcé et clarifié», a-t-il affirmé. «Nous avons même mis en place un droit de préemption fiscale», a-t-il tenu à préciser. «Dans l'actuelle loi, rien n'est prévu si l'Etat délaissait le droit de préemption dans le cas où l'opérateur minorerait la valeur. Nous avons, donc, introduit une mesure qui permet d'intervenir pendant une année», a expliqué Bouchouareb, précisant que dans ce cas, l'Etat ajoutera 10% de la valeur de la transaction et récupéra le bien. Le nouveau texte permet à l'Etat d'exercer, pendant une année, son droit de préemption même après la conclusion d'une opération de vente, et ce, s'il est constaté par la suite que les prix ont été minorés.

Abdesselam Bouchouareb a également tenu à faire une mise au point s'agissant de la surfacturation des importations. Selon lui, les déclarations du ministre du Commerce «ont été mal interprétées». «Il y a eu une mauvaise interprétation. Le ministre du Commerce a fait référence à 30% en moyenne de surfacturation sur les cas avérés», a-t-il dit, précisant que «sur un volume globale de 60 milliards de dollars, 30% en moyenne concernent des cas avérés».

Pour ce qui est du rapport de Dowing Business qui a déclassé l'Algérie en matière de climat des affaires, le ministre a souligné que des efforts ont été réalisés pour améliorer cet environnement. «Tous les changements ont été apportés après juin 2015», a-t-il dit, citant, à titre d'exemple, le registre du commerce délivré par voie électronique.

LE FONCIER INDUSTRIEL TOTALEMENT RÉGLÉ EN JUIN 2016

Le problème du foncier industriel sera totalement réglé en juin prochain, a-t-il également indiqué. «Nous allons distribuer 8.700 ha à partir de janvier prochain auxquels il faudra rajouter 4.000 ha d'ici à juin prochain. Nous avons également évalué les terrains non exploités par les entreprises», a-t-il informé.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION : LA NOMENCLATURE DES PRODUITS EN COURS D'ÉLABORATION

«Ça ne saurait tarder», a-t-il assuré, soulignant que le crédit à la consommation entrera en vigueur en 2016. «Etablir une liste des produits fabriqués en Algérie, le taux d'intégration et préciser les critères mis en place n'est pas évident. On ne peut pas démarrer une opération sans ces aspects», a-t-il déclaré.

L'IMPORTATION DE VÉHICULES EN BAISSE DE 1,565 MILLIARD DE DOLLARS

Selon le bilan des dix premiers mois de l'année, une baisse de 100.000 véhicules importés a été enregistrée. En termes de volume, la facture d'importation des véhicules a baissé de 1,565 milliard de dollars. Le ministre a indiqué cette tendance se poursuivra. «Notre objectif est d'atteindre d'ici à la fin de l'année une baisse qui tournera autour de 2 milliards dollars sur la facture d'importation». Toujours selon le ministre, cette baisse est le fruit des mesures prises pour que les concessionnaires soient directement liés aux producteurs. Elles ont permis également de limiter les surfacturations. Sur sa lancée, il a souligné qu'un groupe de travail a été installé il y a 5 mois «pour organiser le marché des véhicules d'occasion».

■ **Wassila Ould Hamouda**

PEUGEOT-ALGÉRIE

Un accord pour la réalisation de quatre modèles

Concernant le projet de partenariat conclu avec Peugeot, le ministre a fait savoir qu'il est «en phase de finalisation». «C'est une question de semaines», a précisé, hier, Bouchouareb, en marge du forum d'affaires algéro-suisse. «Les dernières retouches ont été apportées. Nous sommes tombés d'accord dans un premier temps sur quatre modèles, à savoir pour trois véhicules (C1, 301, 208) et un pick-up», a précisé le ministre, ajoutant que «Peugeot viendra en Algérie avec ses filiales de sous-traitants». Pour ce qui est des autres marques qui veulent investir le marché algérien de l'automobile, le ministre a indiqué que «pour l'instant, nous n'avons rien de concret».

■ **W. O. H.**

BOUCHOUAREB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE CHEFS D'ENTREPRISE ALGÉRIENS ÉTABLIS EN FRANCE

La contribution de la diaspora au développement étudiée

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, une délégation d'hommes d'affaires et d'industriels algériens établis en France et représentant la Caci. C'est la seconde réunion que le ministre tient avec les chefs d'entreprise de la diaspora, après celle tenue en octobre dernier, dans le cadre de la troisième réunion de la commission mixte algéro-française (Comefa), à Paris. La délégation, composée de 30 chefs d'entreprise, était accompagnée par Torkia Saïfi, ancienne secrétaire d'Etat chargée du Développement durable, membre du Parlement européen et fondatrice de la Chambre de commerce algéro-française. «Les discussions entre les deux parties ont porté sur les perspectives d'implication de la diaspora algérienne dans le développement du pays à travers des actions de partenariat concrètes», a expliqué le ministre à l'issue de cette rencontre. Pour Bouchouareb, plusieurs actions ont été identifiées et le «programme doit être mis en œuvre au plus vite». Il s'agit de faire en sorte que «ces chefs d'entreprise soient le trait d'union entre nous et les entreprises françaises», poursuit le ministre. Ce programme sera aussi mis en œuvre par les structures concernées par l'investissement, notamment les groupes industriels, les organisations patronales... Bouchouareb a, par ailleurs, affirmé que le ministère de l'Industrie, qui joue le rôle de facilitateur et d'accompagnateur dans la mise en œuvre de l'investissement, «fera tout pour que cette dynamique soit lancée le plus vite possible». De son côté, Kaci Aït Yalla, représentant de la Caci-France, a réitéré la disponibilité des entrepreneurs algériens à investir dans leur pays. «Certains d'entre nous l'ont déjà fait bien avant», a-t-il rappelé. Il y a un grand potentiel évalué à 400.000 entreprises dans divers secteurs qui «ne demandent qu'à ce qu'on leur fasse confiance», a-t-il soutenu. Bouchouareb a évoqué, avec les membres de la délégation, la possibilité de développer la recherche-développement avec des organismes algériens, la sous-traitance...

■ **K. Daghefli**

RENCONTRE D'AFFAIRES ALGÉRO-SUISSE

De nombreux secteurs identifiés

De nombreux secteurs d'activité ont été identifiés pour renforcer la coopération entre investisseurs algériens et suisses. Lors du forum d'affaires algéro-suisse organisé à Alger à l'initiative du Forum des chefs d'entreprise (FCE), le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a souligné que les investisseurs helvétiques ont affiché leur intérêt pour les secteurs du médicament, l'industrie agroalimentaire et les services.

Ph : F. S.

«La Suisse est un partenaire important pour l'Algérie. Aussi, nous souhaitons, dans le contexte économique actuel, voir ses entreprises s'impliquer davantage dans la stratégie de relance de l'industrie nationale», a souligné le ministre. Il a fait savoir que les grands groupes suisses dans l'agro-industrie, l'automation et l'énergie, la grande distribution, le pharmaceutique et l'équipement médical, la chimie, le bâtiment et les matériaux de construction, le transport ou l'horlogerie, le consulting et la formation, réalisent de bonnes affaires en Algérie, malgré une présence discrète. Le ministre a signalé aux partenaires suisses que l'Algérie est en train de réformer son code des investissements, précisant que l'aboutissement de ce projet est «proche» et qu'il devra être présenté la semaine prochaine à l'APN. «Dans l'intervalle, nous travaillons inlassablement à l'amélioration des conditions d'accueil et de traitement des investissements», a-t-il ajouté.

De son côté, le président du FCE, Ali Haddad, a estimé important de «renverser la tendance actuelle» concernant les échanges commerciaux. Selon lui, parmi les entreprises étrangères installées en Algérie, seulement 0,5% sont suisses. En outre, il a qualifié le volume des échanges commerciaux entre les deux pays de très timides, «même s'ils ont augmenté de 38% de 2011 à 2014 avec respectivement 858 millions de dollars et 1,2 milliard de dollars». «Nos exportations vers la Suisse, essentiellement des hydrocarbures, ont connu une baisse de 86% alors que nos importations ont presque doublé (90,5%), passant de 601 millions de dollars à 1,145 milliard de dollars», a-t-il ajouté.

De son côté, l'ambassadrice suisse à Alger, Muriel Berset, a souligné l'importance du développement de la ressource humaine. D'ailleurs, des sessions de formation sont prévues pour les jeunes Algériens. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Suisse-Algérie, Alain Rolland, a fait savoir que les chefs d'entreprise s'intéressent également au secteur des énergies renouvelables, comme il a informé de l'organisation prochaine de rencontres d'affaires en Suisse pour permettre aux opérateurs algériens de se placer sur ce marché.

■ **Wassila O. H.**

DOUANES ALGÉRIENNES

Vers une nouvelle stratégie d'action sur le terrain pour de meilleurs résultats

Une nouvelle stratégie d'action douanière sur le terrain et de coordination opérationnelle sera arrêtée prochainement pour atteindre de meilleurs résultats, a annoncé, hier, à Tamanrasset, le directeur général des Douanes algériennes, Kaddour Bentahar. Présidant une rencontre régionale des cadres de l'administration douanière dans le Sud du pays sur la stratégie d'action douanière sur le terrain et de coordination opérationnelle, Bentahar a souligné l'importance d'une telle stratégie visant à organiser l'action des différentes unités douanières, notamment dans le domaine de la lutte contre la contrebande. Il a ainsi mis l'accent sur la nécessité de développer les méthodes et moyens de lutte contre le crime organisé transfrontalier, qui connaît une «hausse», avant d'évoquer une révision de l'action des unités douanières à travers la mise en œuvre d'un plan efficient et global devant permettre, sur la base d'échange de renseignements utiles avec les différents autres corps de sécurité, de transcender la contrainte de la compétence territoriale, et ce pour l'obtention de meilleurs résultats. La rencontre a été aussi l'occasion pour les cadres des directions des Douanes du Sud de présenter un bilan d'action de leurs différentes unités.

JUMELAGE ALGÉRO-EUROPÉEN DANS LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

Le CREG en quête de méthodes plus efficaces pour réguler le marché



Ph : Larbi L.

Durant les 24 mois que durera le jumelage algéro-austro-espagnol dans le secteur de l'énergie, dont le coup d'envoi a été donné hier, la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) expérimentera les méthodes européennes dans la gestion de ce secteur pour améliorer ses compétences. Le président de la CREG, Abdelali Badache, a signalé que la prestation des services publics dans l'électricité et le gaz est à améliorer. «C'est ce que nous comptons faire avec le concours d'experts européens. Savoir comment ils traitent avec leurs clients, comment ils investissent et comment ils rendent leurs investissements plus rentables, suivre toutes les opérations relatives à la régulation de l'énergie et voir comment les adopter en Algérie», explique-t-il. Le chef de délégation de l'UE en Algérie, Marek Skolil, a souligné que ce jumelage prouve qu'entre l'Algérie et l'UE, il ne s'agit pas seulement de mise en œuvre de la zone de libre échange. «Ce jumelage est une opportunité pour l'Algérie mais aussi pour les professionnels des deux pays. L'énergie demeure le secteur prioritaire de notre coopération. Le dialogue entre les deux parties dans ce secteur prend de la vitesse, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'avenir dans lequel l'Algérie consolidera sa position de fournisseur majeur en gaz pour l'Europe», estime-t-il, rappelant que ce projet, financé à 100% par l'UE dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association, porte sur les énergies renouvelables, la protection des consommateurs et sur une gestion de haute performance. Le secrétaire général du ministère de l'Energie, Ahmed Messili, a estimé que ce projet s'inscrit dans les ambitions du pays dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Une ambition qui se traduit par la production, d'ici à 2030, de 22.000 mégawatts en matière d'électricité via les énergies renouvelables. «Le but est d'arriver à produire et à exporter», souligne-t-il. Le chef de la délégation européenne a fait part d'une quinzaine d'autres projets de jumelage en cours de préparation en Algérie, financés aussi par l'UE, dans d'autres secteurs tels que les douanes, les finances, les statistiques et la protection civile.

■ Farida Belkhiri

ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

L'heure est au bilan

L'Algérie procédera ces jours-ci à l'évaluation de l'accord d'association avec l'UE, selon le directeur de la coopération avec l'Union européenne et les institutions européennes et représentant du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani. En marge du séminaire sur le jumelage, il a indiqué que l'heure est au bilan, dix ans après l'accord. «Les points forts seront définis ainsi que les points faibles. L'évaluation aboutira à une série d'actions pour combler les lacunes et pour préparer aussi la zone de libre échange», explique-t-il, soulignant l'ambition de l'Algérie de faire de cet accord d'association un pacte d'écodéveloppement. «L'UE a des obligations qu'elle aura à respecter. Nous voulons un partenariat équilibré et un nouveau programme pour nous positionner en Méditerranée mais aussi qui nous ouvre les portes du Sahel et des marchés internationaux», précise-t-il.

■ F. B.


Photo : Slimene S.A.

AGRICULTURE

Ferroukhi veut moderniser le secteur

COMMENT MODERNISER LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE ? C'est ce défi que veut relever le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi.

Hier, il a exhorté les cadres de son département à trouver les meilleures formules pratiques à même de dynamiser ce secteur, toutes filières confondues. Mais, il faudra avant tout rompre avec l'ancien système devenu archaïque et qui ne répond plus aux préoccupations de l'heure. Le système préconisé est intensif, moderne, efficace, de proximité, rapide et direct basé essentiellement sur le partenariat, l'échange d'expériences, la formation pratique et l'accompagnement technique.

«Si on ne change pas de système, ce sera la stagnation. Il faut créer rapidement ce réseau d'accompagnement», a déclaré le ministre lors d'une rencontre sur l'innovation et le transfert technologique au service du développement. Il faut, selon le ministre, renforcer la production dans toutes les filières : lait, céréales, viandes rouges, aquaculture en mettant en place les mécanismes nécessaires permettant ce changement et en réactivant le réseau des intervenants dont les chambres d'agriculture et les conseils interprofessionnels.

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des programmes d'encadrement (instituts et centres de recherche et développement, établissements de formation) et les opérateurs publics et privés, les agriculteurs, les éleveurs, les associations et les coopératives sont désormais appelés à échanger leurs expériences en matière d'encadrement et de valorisation de leurs acquis dans le but d'améliorer la production. Deux rencontres sont prévues avant le 15 décembre prochain afin d'enclencher cette nouvelle dynamique : l'une avec le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels pour achever le travail entamé et l'autre avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

«Parce que tout va changer en matière de technologie tant dans la manière de gérer les systèmes de cultures intensives que dans les conduites culturales et les intrants», a souligné le ministre. Il a, par ailleurs, fait savoir, lors d'une conférence de presse, que le système actuel n'est pas en adéquation avec la dynamique en cours. «Il faut adapter l'offre à la demande et aux besoins et défis actuels et futurs», dit-il précisant qu'il faut sélectionner «un système ouvert où s'interfèrent les connaissances de toutes les compétences nationales publiques et privées».

Le nouveau programme de production préconisé est «intégré, rationnel et efficace». Ferroukhi a également mis en évidence l'intérêt de vulgariser «les bons messages» à travers les supports médiatiques notamment les radios locales et les nouvelles technologies de l'information. Comme il a appelé à libérer les initiatives dans toutes les filières d'activité, le plus important pour lui ce sont «les résultats sur le terrain».

■ Djamila C.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Quatre nouvelles spécialités pour la prochaine rentrée

«La formation et l'enseignement professionnels manquent cruellement de gestion stratégique», a fait savoir le directeur d'un centre de formation à Batna, lors de la réunion des directeurs de wilaya du secteur, hier, à Alger. Les centres de formation d'une même zone proposent les mêmes spécialités au lieu de diversifier les offres de formations. Les 1.428 établissements de formation sur le territoire national pourraient offrir un large choix sur les 442 spécialités existantes, autre que la coiffure ou la pâtisserie. A ce titre, le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a annoncé l'introduction de quatre nouvelles spécialités dont les travaux publics et ouvrages, laborantin mines et carrières, travaux géotechniques et cultures médicinales, aromatiques et condimentaires. «Ces formations s'inscrivent dans le cadre de la politique de satisfaction des besoins des secteurs prioritaires de l'économie nationale», a-t-il noté. Pour susciter davantage l'engouement des jeunes à opter pour une formation professionnelle, des ajustements et des révisions seront apportés au système actuel afin de le rendre plus attractif. Il est même question, M. Mebarki, d'étudier la possibilité de partenariat avec des organismes relevant d'autres départements ministériels. «La politique adoptée par le secteur de la Formation et l'Enseignement professionnels porte, entre autres, sur la création de nouveaux instituts spécialisés, en collaboration avec d'autres secteurs d'activité pour la création de pôles d'excellence», a-t-il expliqué. Les premiers chiffres de la rentrée 2015 ont fait ressortir que les effectifs inscrits ont atteint un taux de 93% de l'offre de formation prévue, pour un effectif global de 643.755 stagiaires, auquel s'ajoutent 16.000 autres places pédagogiques offertes par le secteur privé. Sur un autre plan, le ministre a annoncé le renforcement du réseau avec 35 nouvelles structures de formation, soit un total de 1428 établissements de formation professionnelle. En ce qui concerne l'encadrement, 1.343 nouveaux postes d'enseignants ont été ouverts.

■ Walid Souahi

CAISSE NATIONALE DES ASSURANCES

Benkhelfa appelle les assureurs à investir dans l'économie

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhelfa, a appelé, hier, les compagnies d'assurances à mobiliser leur épargne par l'achat d'obligations auprès des banques ou la prise de participations dans le capital des entreprises pour contribuer au financement de l'investissement.

Cette nouvelle orientation devra permettre aux assureurs d'être des «acteurs actifs» dans le marché financier et le financement de l'économie, a expliqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la 25e assemblée générale du Conseil national des assurances (CNA) dont il est le président. Il a indiqué que cette réunion du CNA, tenue à huis clos, visait à définir les mécanismes par lesquels les assureurs pourraient jouer efficacement leur rôle dans le marché financier sur lequel mise le gouvernement pour devenir un instrument alternatif aux financements du Trésor public. Selon le grand argentier du pays, les assureurs ont des épargnes «durables», du fait que les polices d'assurances sont contractées sur plusieurs années, et qu'ils doivent, alors, mobiliser au profit de l'économie. Le ministre a expliqué que cette nouvelle orientation s'inscrivait dans la démarche globale du gouvernement visant à substituer partiellement le financement de l'investissement public par le Trésor à travers d'autres sources financières.


Ph : Archives

Il a alors cité, entre autres, le dispositif de bancarisation des fonds informels, l'augmentation des recouvrements fiscaux et la création prochaine de fonds d'investissement. Il a appelé les assureurs à améliorer la qualité de leur prestation en réduisant notamment les délais d'indemnisation et en diversifiant leurs offres de produits. Interrogé par la presse sur le montant des fonds informels drainés par les banques dans le cadre du programme de mise en conformité fiscale volontaire, lancé depuis trois mois, le ministre a indiqué que son département allait communiquer son premier bilan en décembre prochain.

Concernant les mesures à prendre pour lutter contre le transfert illicite des devises, Benkhelfa a avancé qu'à partir de janvier 2016, toutes les demandes de domiciliation bancaire seront effectuées par voie électronique. Dès que cette demande par voie électronique parvient à la banque, elle est simultanément transférée vers les services douaniers et fiscaux grâce à un système d'information qui permettra à ces trois institutions d'identifier le même opérateur à leur niveau.

LE DGPC INAUGURE LE SIMULATEUR GESTION DE CATASTROPHES

«Notre objectif est de regrouper différents secteurs»

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE veut «impliquer» les différents secteurs intervenant dans le cadre du plan Orsec, lors d'une catastrophe ou d'une situation de crise, pour une intervention efficace et rapide.

Un manque de coordination et de partage d'informations a été constaté lors des catastrophes précédentes. Un simulateur gestion de crises vient d'être mis en service pour y remédier. Le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, a souligné, hier, le rôle des différents organismes chargés de l'intervention lors de catastrophes, ainsi que l'importance de la coordination et de la communication afin de préserver les vies humaines. Le DGPC, qui suivait une simulation d'inondations, qui coïncide avec le 14e anniversaire des inondations de Bab El Oued, ayant causé plus de 700 morts, a indiqué que «l'objectif de cet exercice est de tester l'apport du civil, des organismes nationaux et l'aide de l'Armée nationale populaire».

Le colonel Mustapha El Habiri a également assuré que les effectifs de la Protection civile sont mobilisés et bien formés pour la gestion de crises, rappelant, dans ce sens, les manœuvres réussies de Seismex, organisées à Médéa, et qui ont regroupé plus de 6.000 éléments.

Le DGPC a, à cette occasion, procédé à l'inauguration du simulateur gestion de crises, au niveau de l'Ecole nationale de la Protection civile (ENPC) de Bordj El Bahri. Il s'agit d'une cellule composée des représentants des secteurs concernés par la gestion de catastrophes.


Photo : Fouad S.

Une simulation d'inondations a été organisée et suivie par vidéoconférence. Selon le colonel Abdelhamid Zighed, directeur de l'ENPC, «ce simulateur est un outil d'aide pour une meilleure gestion de crise. Il consiste en la mise en place d'un plan de gestion». Placée sous l'égide du secrétaire général de la wilaya, cette cellule a pour mission principale de soutenir les équipes opérationnelles sur le terrain et proposer des mesures pouvant cerner toute catastrophe.

Le colonel Fouad Lalaoui, sous-directeur de la planification opérationnelle à la DGPC, a précisé que l'objectif principal de ce simulateur composé d'ordinateurs reliés entre eux n'est pas dédié à la Protection civile mais à la gestion et la coordination entre les différents intervenants dans une crise. «Nous avons constaté, lors des précédentes catastrophes, une absence de coordination, de partage d'informations et une méconnaissance de la situation.»

Le commandant Eric Dufés, officier supérieur à l'Ecole française des officiers supérieurs et référent dans la gestion de crises et des parcours universitaires, a signalé que ce genre de scénario dure généralement six mois vu la complexité de la situation. «En Algérie, l'exercice a duré juste 3 heures. Je signale là l'excellent résultat grâce à l'implication de la Protection civile», a-t-il soutenu. L'officier supérieur français, venu en observateur, a indiqué que ce simulateur mis en service, en collaboration avec la Protection civile algérienne, «a nécessité deux ans et demi de travail».

■ Neïla Benrahal

DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le mode d'emploi du professeur Aourag


Ph : F. S.

La recherche scientifique est indispensable et est un outil de pointe pour la lutte contre la criminalité. C'est ce qu'a indiqué Abdelhafid Aourag, directeur de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à l'occasion d'une conférence de presse tenue hier à l'école de police Ali-Tounsi de Châteauneuf.Son intervention a porté sur deux principaux points. L'envergure de la recherche scientifique et son éventuel apport pour la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Après avoir rappelé les débuts de la recherche scientifique en 1971 ainsi que sa restructuration en 1982 passant par 7 tutelles différentes, il a signalé que la première loi sur la recherche a été proclamée en 1998 et a connu ensuite une période d'attente jusqu'à l'élaboration de la deuxième loi de la recherche scientifique en 2008-2012. Aujourd'hui, la troisième loi sera incessamment promulguée. Selon le spécialiste, elle est basée sur une restructuration spatiale et thématique en plus de la promotion des ressources humaines. La problématique ? L'expert a parlé de restructuration de la recherche scientifique et sa promotion dans d'autres secteurs. Comment la recherche scientifique peut créer une compétitivité et rehausser l'économie nationale ? Selon Aourag, l'université promeut le savoir mais pas le savoir-faire qui relève du rôle des structures économiques qui doivent lancer l'esprit de l'innovation. Selon lui, il faut renforcer les ressources humaines, les infrastructures de base et les équipements, les moyens juridiques et mettre en place une équipe mixte dans toutes les structures économiques et secteurs de recherche. Aourag afirme que la DGSN doit, en termes de recherche scientifique, établir une priorité pour la recherche et l'application des sciences et technologies, coordonner le développement et l'implantation de technologie pour assurer un processus efficace, mettre en place des systèmes de prospective. Pour Aourag, les domaines de recherche appliquée privilégiés pour la DGSN sont la chimie et la biologie, les sciences sociales, les nouvelles innovations, ainsi que l'information scientifique et technique. Selon lui, la police scientifique et technique doit répondre aux besoins de la lutte contre le crime. Il a rappelé dans ce sens, que l'Algérie est le 4e pays à avoir adopté le projet de séquençage du génome ainsi que le lab-on-chip pour relever l'ADN directement sur la scène du crime.

■ Rym Harhoura

PLUS DE 55 JOURS APRÈS SA DISPARITION

Imed-Eddine retrouvé mort

Imed-Eddine Bensaâda, âgé de 2 ans, disparu depuis le 15 septembre dernier, à 17h, à proximité du domicile parental, à Oran, a été retrouvé sans vie dans un puits situé à quelques mètres de son domicile au village de Djefafla. Le corps de l'enfant, en état de décomposition avancée, a été découvert hier matin par un de ses proches, a-t-on appris auprès des sources locales. «Seule l'expertise du médecin légiste va déterminer les circonstances du décès», a-t-on appris auprès du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran. Les parents de l'enfant sous le choc n'écartent pas la piste criminelle. «L'enfant a été kidnappé, assassiné et jeté dans cet endroi», ont-ils avancé, précisant que ce lieu a fait l'objet d'une vaste opération de recherches par les gendarmes et les habitants du village. Même les puits des environs et les mares d'eau ont été minutieusement investis par les plongeurs de la protection civile. Plusieurs personnes ont été auditionnées par les enquêteurs de la GN dont les parents, les voisins et les proches. Le père de l'enfant a affirmé qu'il n'a reçu aucune demande de rançon.

■ N. B.

TISSEMSILT

Des analyses sur un échantillon de lait à l'odeur et au goût suspects

Des analyses physico-chimiques et microbiologiques vont être effectuées pour connaître l'origine du changement de l'odeur et du goût du lait pasteurisé produit par la laiterie privée Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti (Tissemsilt), a-t-on appris, hier, auprès de la Direction du commerce de la wilaya. Une équipe de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude relevant de cette direction a prélevé des échantillons du produit et les a envoyés au laboratoire de wilaya de contrôle de la qualité, a-t-on indiqué. Cette mesure a été prise suite à une correspondance émanant de l'association de wilaya de protection du consommateur sur la base de constats faits par des consommateurs ayant remarqué un changement du goût et de l'odeur du lait pasteurisé produit par cette laiterie. De son côté, le gérant de la laiterie Sidi Mansour, Djillali Hattab, a expliqué ce changement par un mélange de lait de vache cru avec du lait en poudre, affirmant que «ce produit est propre à la consommation, sauf que les citoyens ne sont pas encore habitués à le consommer». Il a ajouté que la production de cette unité est soumise à un contrôle mensuel par les services des directions du commerce et de l'agriculture.

ENTREPRISE ALGÉRIENNE DE PRESSE

Mouvement de protestation des travailleurs

Les travailleurs de l'Entreprise algérienne de presse (Enap) ont organisé, hier, un mouvement de protestation devant le siège de l'entreprise à Alger pour dénoncer une «mauvaise gestion». La «mauvaise gestion» est à l'origine de la baisse du rythme de tirage des journaux par l'Enap, qui est passé de 120.000 exemplaires à 50.000 par jour, a indiqué le SG de la section syndicale de l'entreprise, Rabah Djelamid dans une déclaration à la presse, assurant qu'«une nouvelle imprimante a été acquise par l'Enap mais elle est restée à l'abandon après que le directeur ait refusé de la mettre en service pour des raisons inconnues», a-t-il dit. Quelque 45 travailleurs revendiquent le départ du directeur général par intérim désigné depuis 14 mois. D'autres biens de l'entreprise, des locaux, sont «squattés par des personnes inconnues des services de l'imprimerie», selon lui. Le directeur par intérim a refusé de faire toute déclaration à la presse à propos du mouvement de protestation organisé par les travailleurs.

ANNABA

Deux personnes décèdent après avoir ingéré un champignon vénéneux

Un quinquagénaire et sa fille de 11 ans sont décédés, dans la nuit de lundi à mardi, des suites de «complications entraînées par l'ingestion d'une espèce de champignon vénéneux», a indiqué, hier, le directeur général du CHU d'Annaba, Adbelaziz Lankar. Les deux victimes, qui résident à Tébessa, avaient été évacuées vendredi dernier en même temps que deux autres membres de leur famille à l'hôpital Ibn Sina qui a diagnostiqué une intoxication aux champignons avant leur transfert au CHU, a ajouté le même responsable. L'état de santé des deux autres victimes, des jeunes gens, «n'inspire plus d'inquiétude» et l'un d'eux pourra rentrer chez lui dans «les prochaines heures» avant d'être rejoint plus tard par le second qui reste hospitalisé pour traitement, a ajouté le Pr Lankar.

Un chercheur algérien invente un système de réfrigération par récupération de rejets industriels

Un système de réfrigération thermique par récupération de rejets industriels a été présenté, hier, à Constantine, par Hakim Nesreddine, un chercheur algérien installé au Québec qui a conçu et développé ce procédé. Ce chercheur qui a présenté son système lors de la seconde journée du séminaire international sur le génie climatique et énergétique, ouvert lundi dernier à l'université Mentouri, a indiqué, dans sa communication, que le prototype de ce projet baptisé «la cascade à éjecto-compression», développé en 2013, fait actuellement l'objet d'essais destinés à «améliorer ses capacités volumiques».

Le système permet, selon le Dr. Nesreddine, chargé de projet au laboratoire des technologies de l'énergie à l'Institut de recherche Hydro-Québec, d'obtenir des performances «supérieures à celles des systèmes de réfrigération conventionnels» grâce à la transformation des rejets thermiques en «source de chaleur pour la production du froid».

Cette technologie «permet (à) de réaliser d'importantes économies d'énergie dans divers secteurs d'activité dont l'industrie agroalimentaire et la fabrication de boissons, entre autres», a-t-il précisé à l'APS en marge des travaux du séminaire, ajoutant que la «cascade à éjecto-compression» réduit aussi les émissions de gaz à effet de serre.

TLEMCEN

Saisie de près de 9.000 litres de carburant destinés à la contrebande

Les éléments des gardes-frontières de Tlemcen, 2e Région militaire, ont saisi, lundi dernier, un camion, 6 véhicules touristiques et une quantité de 8.770 litres de carburant destinée à la contrebande, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments des gardes-frontières de Tlemcen, 2e Région militaire, ont saisi, le 9 novembre 2015, un camion, six véhicules touristiques et une quantité de 8.770 litres de carburant destinée à la contrebande», selon la même source. Au niveau de la 4e Région militaire, trois contrebandiers ont été appréhendés et un véhicule tout-terrain a été saisi à Ghardaïa et 870 kilogrammes de dattes destinés à la contrebande ont été saisis près de la localité frontalière de Taleb Larbi à El Oued, indique par ailleurs le communiqué. Au niveau de la 6e Région militaire, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam ont arrêté dix-sept immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et ont saisi un véhicule tout-terrain, deux motos et 2.600 litres de carburant.

SUD DU PAYS

Saisie importante de kif traité

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa, 4e Région militaire, a appréhendé, hier, un narcotrafiquant à bord d'un camion chargé d'une quantité de kif traité s'élevant à 14 q et 37 kg. Par ailleurs et au niveau de la 3e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tindouf a saisi 50 kg de kif traité près de la localité de Hassi Tenguert.

ABDELKRIM DJADI, procureur général

«L'organe de surveillance d'Internet n'attente pas à la liberté des Algériens»

«IL S'AGIT D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS COMMISES ET LIÉES À L'UTILISATION DES TIC, à l'exemple d'actes terroristes, d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de crime transnational organisé.»



La mise en place par l'Algérie d'un organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) n'est pas destinée à la surveillance des Algériens et de leur vie privée. C'est ce qu'a affirmé, hier, le procureur général près la Cour de Guelma, Abdelkrim Djadi, conseiller au ministère de la Justice, sur les ondes de la chaîne III.

«Il s'agit plutôt d'un dispositif de prévention et de lutte contre les infractions commises et liées à l'utilisation des TIC, à l'exemple des actes terroristes, de l'atteinte à la sûreté de l'Etat et du crime transnational organisé», a-t-il afirmé. Il a souligné que «l'article 13 de la loi 09-04 de 2009 relative à la cybercriminalité a permis de mettre en place cet organe pour détecter les infractions commises par le biais du Web ». Selon lui, ce contrôle technologique se fera sous l'autorité judiciaire.

L'organe de surveillance d'Internet sera composé d'une instance suprême ou siégeront les ministres de la Justice, de l'Intérieur, d'un représentant du ministère de la Défense nationale et des officiers de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale GN et du DRS. Intervenant sur l'amendement du texte de procédure pénale, Abdelkrim Djadi a affirmé que la protection des libertés et des droits de l'homme y a été renforcée. A titre d'exemple, il a signalé qu'en cas de flagrant délit, le procureur de la République ne pourra pas placer, à son initiative, une personne sous mandat de dépôt, cette procédure étant désormais du ressort du juge de siège sous la forme d'une procédure de comparution immédiate. «L'instauration de l'indépendance de la justice se concrétise avec une autre disposition adoptée et qui consiste en la présence d'un avocat dans les cas de crime auprès de son mandant lors de l'enquête», a-t-il ajouté. Interrogé sur la lutte contre la corruption, le conseiller a souligné que «nous sommes aux normes internationales et des organes y travaillent avec des rapports remis régulièrement». Toutefois, il a signalé qu'une nouvelle disposition de protection totale des victimes, des témoins ou des experts est introduite.

«On attend juste les textes d'application». Sur la corruption qui entache le secteur qu'il représente, l'invité de la Radio a souligné «qu'elle est liée au comportement d'individus et ne peut concerne pas l'institution». Par ailleurs, un système de «médiation pénale» par le biais duquel seront traitées «les affaires simples» à l'exemple de la diffamation, d'injures, d'abandon de famille, de dénonciation calomnieuse et autres affaires de chèque sans provisions sera institué.

Souhila Habib

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA

18 ans de prison ferme pour trafic de drogue

Une peine de 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 5 millions de dinars, a été prononcée, hier, par le tribunal criminel d'Ouargla à l'encontre du nommé A. S. pour détention, transport et commercialisation de drogue en bande criminelle organisée. Poursuivi également pour mise en circulation d'un véhicule avec de faux documents et immatriculation, le mis en cause, qui était en fuite, a été condamné pour détention et transport de 5,62 q de drogue de la ville d'Oran vers celle de Zelfana (Ghardaïa), en bande criminelle composée de six individus poursuivis pour les mêmes charges. L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au 22 janvier 2014, lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale ont, lors d'une patrouille dans la commune de Zelfana, procédé au contrôle de deux véhicules touristiques suspects, dont un était chargé d'importantes quantités de drogue, conditionnées dans des sacs en plastique. La poursuite des investigations a permis de démanteler le reste de la bande, composée de cinq individus, dont deux femmes, ayant comparu devant le tribunal le 26 octobre 2014, alors que le sixième, en fuite, a été appréhendé plus tard.


Ph : Horizons

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Ce que proposent les syndicats et les parents d'élèves

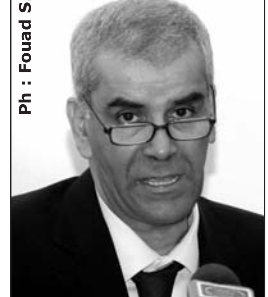
Face à la recrudescence de la violence en milieu scolaire, le ministère de l'Education nationale a procédé à l'installation, le 14 octobre dernier, d'un groupe de travail composé de cadres du ministère, de représentants des syndicats et des associations des parents d'élèves. Objectif : mettre en œuvre une feuille de route pour lutter contre la violence en milieu scolaire. Samedi prochain, ce groupe de travail rendra publiques ses conclusions à la faveur de la rencontre qui regroupera les deux parties à Alger. Le même jour, il remettra son rapport final à la ministre de l'Education nationale. Le président de l'Association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed, a indiqué que pas moins de 80 recommandations ont été rédigées. Il a souligné qu'il y a deux formes de violence. Celle exercée à l'intérieur des établissements scolaires et celle à l'extérieur. Pour lui, la responsabilité du ministère de l'Education nationale n'est engagée que quand la violence est pratiquée à l'intérieur des établissements. S'agissant des recommandations, il a fait savoir que les membres du groupe de travail plaident pour la création d'un observatoire national contre la violence en milieu scolaire, l'installation à l'intérieur des établissements de commissions mixtes regroupant les élèves, les enseignants et les parents d'élèves afin de cerner les préoccupations des écoliers et les prendre en charge. Il est aussi question de relancer les activités culturelles et sportives, d'installer des caméras de surveillance et de recruter des agents de sécurité formés dans ce domaine. De son côté, le SG du Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a soutenu qu'il est «difficile», pour ne pas dire «impossible», de trouver une solution «efficace» et «définitive» à ce fléau. Pour lui, il faut endiguer le problème de la surcharge des classes et offrir un meilleur environnement aux élèves en construisant un nombre suffisant d'établissements scolaires. En sus, le SG du CLA a plaidé pour le renforcement des adjoints de l'éducation et des surveillants et se dit non favorable à la présence des agents de sécurité à l'intérieur des établissements scolaires. Pour sa part, le SG du Syndicat national autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, a estimé que le déficit en adjoints de l'éducation et en surveillants et l'absence d'activités culturelles et sportives sont, entre autres, les causes de la violence en milieu scolaire. Afin de combattre ce phénomène, il a plaidé pour le renforcement des effectifs en matière d'adjoints de l'éducation et l'installation de caméras de surveillance. Boualem Amoura a estimé que l'Etat doit prendre ses responsabilités à travers l'adoption de mesures répressives en faisant appel aux services de sécurité pour sécuriser les abords des établissements scolaires. Il n'a pas manqué, également, d'appeler les parents d'élèves à se mobiliser davantage. Amoura a annoncé que pas moins de 80.000 enfants ont été victimes de violence durant l'année 2014. Il a expliqué que celle-ci est pratiquée dans toutes les régions, particulièrement dans les grandes villes.

Amokrane H.

DJAMEL AIDOUNI, président du SNM à propos du kidnapping d'enfants

«La peine de mort relève des prérogatives du pouvoir exécutif»

Les affaires de corruption soumises jusqu'à présent à la justice ont été traitées de façon «correcte», a affirmé, lundi dernier, Djamel Aidouni, président du syndicat national des magistrats (SNM) au forum de la radio nationale. Pour mieux gérer ce phénomène, il faudrait que celui qui traite ces affaires, à savoir le magistrat, soit à l'abri de «toute pression». D'où son appel pour une protection matérielle de ce corps n'ayant pas bénéficié d'une réévaluation de son régime indemnitaire depuis de nombreuses années.


Ph : Fouad S.

Aidouni a salué dans ce cadre la décision contenue dans la première mouture du projet constitutionnel concernant la «protection constitutionnelle du magistrat, lui permettant de déposer plainte devant le conseil supérieur de la magistrature pour toute pression subie durant son exercice». «Nous sommes le seul corps n'ayant pas recouru à la rue pour revendiquer nos droits. Notre protection matérielle est inférieure à celle appliquée dans d'autres pays. Notre syndicat a de tout temps privilégié le dialogue en refusant la voie de la protestation. L'Etat doit assurer des moyens matériels à tous ses cadres et pas seulement aux magistrats», déclare-t-il. Sur un autre registre, le président du SNM a refusé de commenter le projet de révision constitutionnelle sous prétexte que le texte final n'est toujours pas rendu public. Il a, néanmoins, insisté sur le fait de consacrer le principe de la séparation des pouvoirs en tenant compte des spécificités de chaque pouvoir. Selon lui, l'indépendance de la justice relève de l'indépendance du magistrat devant être indépendant notamment vis-à-vis des justiciables, des lobbies financiers, des partis politiques, et des médias. Concernant la décision de mettre en place un mécanisme indépendant de surveillance des élections contenu dans le dernier message du chef de l'Etat à l'occasion du 61e anniversaire du 1er Novembre, Aidouni a préféré laisser cette question «aux politiques» étant donné qu'il ignore «si oui ou non les magistrats seront impliqués dans ce processus».

Pour ce qui est de la constitutionnalisation de cette instance, il a estimé que cette démarche est normale s'agissant d'une décision nécessitant l'attribution de mécanismes précis dans le cadre d'une loi organique. Aidouni a salué, par ailleurs, les amendements du code de procédure pénale dont l'application est prévue pour janvier prochain, en faisant savoir que les nouveautés contenues dans ce texte sont de nature à assurer une meilleure protection aux justiciables. Il cite à titre d'exemple la possibilité des entreprises publiques à déposer plainte contre de mauvais gestionnaires dans l'objectif de protéger les biens publics, l'instauration du pardon, la protection des témoins et la réduction de la détention provisoire, en instaurant le bracelet électronique. A ce propos, Aidouni, qui estime que cette question a été «amplifiée» par certaines parties, a précisé que la détention provisoire s'avère nécessaire lorsqu'il s'agit de délits dangereux.

Interpellé sur le kidnapping, l'invité de la radio nationale a affirmé que cette question se doit d'être traitée «avec délicatesse en impliquant les écoles, et les parents». «La loi stipule que les ravisseurs encourent de lourdes sanctions allant jusqu'à la peine capitale» en relevant que «l'application de la peine capitale relève des prérogatives du pouvoir exécutif». Aidouni a précisé que l'Algérie a adopté en 1993 un moratoire sur la non-application de la peine de mort.

Karima Alloun Kordjani

NAÂMA

Remise par l'ANP de zones déminées sur la bande frontalière

Les procès-verbaux de zones assainies de mines datant de l'ère coloniale, constituant la 5e phase de cette opération ayant ciblé la bande frontalière de la wilaya de Naâma, ont été signés et remis, hier, aux autorités locales des communes de Mekmène Benamar, Aïn Benkhelil et Sfissifa, a-t-on constaté. Dans la commune de Mekmène Benamar, une zone d'une superficie de 199 ha, où plus de 3.468 mines y ont été déterrées sur une longueur de 49,8 km et une largeur de 40 m, a été remise par le commandant du secteur militaire opérationnel de la wilaya de Naâma, le colonel Kamel Sissaoui, au président de l'Assemblée populaire de la commune (P/APC), Mohamed Abdallah. S'exprimant à cette occasion, le chef de la cellule de génie civil de la 2e Région militaire, le colonel Rachid Messaoudi, a mis en exergue, au nom du commandant de la 2e RM, les efforts fournis par l'ANP dans l'assainissement des zones semées d'engins mortels, les effets positifs et les résultats obtenus de l'opération de déminage des terres et ayant permis le boisement et le peuplement de larges surfaces assainies et remises aux communes concernées.
Le responsable a rappelé les moyens mobilisés pour cette opération délicate nécessitant des équipements appropriés, pour permettre aux unités chargées de la mission et des artificiers d'épurer les lignes Challes et Morice ayant fait des milliers de victimes.
Les autorités de la commune d'Aïn Benkhelil, représentées par le P/APC, Mohamed Amara, ont reçu le PV de remise d'une zone de 80 ha, longue de 20 km, débarrassée, entre le 8 septembre 2015 et le 1er octobre derniers, de 1.722 mines, dont 1.458 engins anti-groupes et 264 autres anti-personnel.
Dans la commune de Sfissifa, le PV d'une zone de 126 ha nettoyée de 234 mines, dont 84 anti-personnel, 77 anti-groupes et 73 éclairantes a été remis par les éléments de l'ANP aux autorités locales.
Ces cérémonies de remise de zones assainies de mines, auxquelles ont pris part des moudjahidine et des victimes de mines, ont été mises à profit pour sensibiliser les citoyens, les élèves notamment, sur les dangers des mines. Dans son intervention, le président de la commission interministérielle chargée du suivi de la convention d'Ottawa sur la destruction des mines anti-personnel, le colonel Hassan Ghorabi, a rappelé les trois phases de déminage lancées de l'indépendance à 1964, de 1964 à 1967 et du 1er janvier 2005 à ce jour. Il a rappelé que les opérations de déminage menées le long de la bande frontalière relevant de la 2e RM ont permis de nettoyer, jusqu'au 8 novembre courant, un taux de 81,41% des terres et de détruire près de 263.568 mines.

UNIVERSITÉ D'ALGER

Les orientalistes hongrois à l'honneur

«IL EST IMPORTANT QUE DEUX PAYS LIBRES COMME L'ALGÉRIE et la Hongrie cherchent les moyens à travailler ensemble», a souligné le ministre hongrois.



Les orientalistes hongrois, leur parcours, leur inspiration, ont été, hier, à l'honneur lors d'une exposition organisée à la bibliothèque de l'Université d'Alger Benyoucef-Benkhedda, à l'occasion de la visite de travail qu'effectue depuis dimanche dernier, en Algérie, le ministre hongrois de la Justice, Laszlo Tcrocsanyi. Cet espace dédié aux chercheurs hongrois est, de l'avis des responsables hongrois et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, une contribution humble mais significative visant à consolider des relations bilatérales. Selon Hadjar, cette exposition s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations bilatérales entre les deux pays.

De son côté, le ministre hongrois de la Justice a affirmé que cette manifestation, consacrée aux orientalistes hongrois qui ont contribué à faire connaître l'histoire et la culture arabo-musulmanes à travers le monde, insufflera un nouvel élan aux relations algéro-hongroises. «Il est important que deux pays libres comme l'Algérie et la Hongrie cherchent les moyens à travailler ensemble», a souligné le ministre hongrois. Le ministre hongrois souhaite voir les relations bilatérales se renforcer davantage au profit des deux peuples, de la communauté universitaire en particulier. Il a émis le vœu de voir l'université des deux pays se rapprocher davantage. A rappeler qu'une centaine d'étudiants algériens poursuivent leurs études dans ce pays.

Hadjar n'a pas manqué, à l'occasion, de rappeler l'intérêt de l'Occident pour l'orientalisme. Selon Hadjar, chaque école a sa singularité et ses convictions. Certaines partent d'un principe «colonialiste» comme les écoles française et anglaise, d'autres d'un principe religieux comme l'Italie. Pour le reste, notamment le nord de l'Europe, ce sont des écoles orientalistes plus ou moins scientifiques et objectives. L'école de la Hongrie en fait partie. L'exposition le confirme. Elle relate les faits et illustre l'enthousiasme de ces voyageurs qui ont voué leur vie à la découverte et partagé leur amour pour l'Orient.

■ Safia D.



Ph : Fouad S.

AÏCHA TAGABOU À LAGHOUAT

Près de la moitié des locaux destinés aux jeunes attribués à des artisans

Près de 50 % des locaux à usage professionnel destinés aux jeunes sont revenus à des artisans, a affirmé, hier, à Laghouat, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou. Ces locaux à usage professionnel permettent aux artisans de promouvoir leurs produits d'artisanat et de les commercialiser, a indiqué Mme Tagabou lors de l'ouverture d'une journée d'information au siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers sur l'importance de l'estampillage du tapis traditionnel pour sa commercialisation.
A titre d'illustration, 800 des 1.300 locaux de ce type que compte la wilaya de Laghouat ont été accordés à des artisans, ce qui reflète tout l'intérêt réservé au secteur de l'artisanat, a-t-elle soutenu.
La ministre déléguée chargée de l'Artisanat a évoqué, outre l'attribution de ces locaux, l'existence d'ateliers et d'espaces de commercialisation fixes mis à la disposition des artisans au niveau des structures de l'artisanat traditionnel.
Mme Aïcha Tagabou a, par ailleurs, annoncé l'institutionnalisation du Salon national de l'art du sablage, qu'accueillera chaque année la wilaya de Laghouat, en parallèle à l'organisation de sessions de formation pour développer ce métier et promouvoir l'exportation de son produit. Elle a insisté particulièrement sur le volet de la formation en tant que maillon essentiel pour le développement du secteur et l'acquisition de connaissances nouvelles à même d'améliorer le produit artisanal local et le rendre concurrentiel. Tout en visitant l'exposition mise sur pied à la maison de l'artisanat, la ministre déléguée a appelé les artisans à prendre soin de l'activité traditionnelle et à promouvoir le produit local, avant de mettre l'accent sur la nécessité d'accompagner les artisans activant dans les zones touristiques. Lors de cette visite coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de l'artisan, Mme Tagabou a présidé l'ouverture d'une session de formation dans un atelier de tissage comprenant 19 tisserandes, avant de rendre hommage un expert dans l'artisanat traditionnel, Bachir Slimani, et de primer les lauréats du Salon régional du tissage.

FORCES NAVALES

Visite guidée au profit de la presse de la 560e escadrille des aéroglisseurs de recherches et de sauvetage

Le commandement des forces navales a organisé, hier, une visite guidée au profit de la presse nationale de la 560e escadrille des aéroglisseurs de recherches et de sauvetage des forces maritimes à Blida. Cette visite d'information s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire pour l'année 2014-2015, visant à rapprocher le citoyen de l'institution militaire, en l'informant sur ses différentes unités et composantes, dont les forces maritimes, parallèlement au renforcement de la relation entre l'Armée et le peuple, a indiqué le commandant de la 560e escadrille des aéroglisseurs de recherches et de sauvetage des forces navales, le lieutenant-colonel Essaïd Mohamed, dans son allocution à l'occasion. Le commandement des forces navales veut également, à travers cette manifestation, faire connaître les missions qui lui sont assignées, essentiellement représentées par la défense nationale et la mission de service public, a-t-il ajouté. Entrée en service en 2010, la 560e escadrille des aéroglisseurs de recherches et de sauvetage fait partie des plus importants appareils des forces navales, a indiqué le lieutenant-colonel Essaïd Mohamed, qui a souligné que cette unité a pour objectif de chercher et sauver des vies humaines en danger, en pleine mer, en mettant à contribution trois types d'aéroglisseurs à la pointe de la technologie. Il a souligné, à ce propos, que cette escadrille a effectué, à ce jour, 47 opérations de recherches et de sauvetage ayant permis de sauver 56 Algériens et six étrangers, en plus de 11 autres opérations d'évacuation médicale ayant permis de sauver 29 personnes dont huit étrangers. Quelque 109 opérations, inscrites au titre de la lutte contre l'émigration clandestine, ont été aussi réalisées par cette unité, ayant abouti à la découvertede 258 Algériens et 25 étrangers. Signalant que l'escadrille se tient en état d'alerte permanent, le même officier a ajouté que ses éléments effectuent des exercices réguliers pour se maintenir en forme et être toujours aptes à effectuer leur mission consistant en le sauvetage de vies humaines tout le long du littoral algérien. Les membres de la presse ont pris connaissance des trois types d'aéroglisseurs utilisés par cette escadrille dans leur travail.

SANTÉ

Boudiaf dément l'existence d'une quelconque pénurie de médicaments

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a démenti, hier, l'existence d'une quelconque pénurie de médicaments en Algérie, indiquant que des enquêtes en cours détermineront la destination du surplus des médicaments importés.

Dans une déclaration en marge d'une rencontre avec la Secrétaire d'Etat suisse à l'Economie, Gabrielle Ineichen, Boudiaf a démenti l'existence d'une quelconque pénurie de médicaments en Algérie, d'autant que «notre pays importe une quantité de médicaments supérieure à la demande», a-t-il dit.

S'interrogeant sur la destination du surplus de médicaments, le ministre a indiqué que les enquêtes diligentées par son département «feront toute la lumière sur la destination du surplus de ces médicaments importés».

Concernant la coopération algéro-suisse dans l'industrie pharmaceutique, le ministre a indiqué que les laboratoires suisses «sont présents en force sur le marché algérien à travers un volume d'investissements à hauteur de 35 millions de dollars, un important acquis en matière de production pharmaceutique et de transfert des technologies».

Pour sa part, la responsable suisse a mis en avant le niveau de coopération bilatérale, soulignant son attachement à «relever les défis notamment dans le domaine technique».

Elle a, par ailleurs, qualifié le marché algérien de «stimulant», réaffirmant la volonté des entreprises suisses «d'investir en Algérie, portail de l'investissement en Afrique du Nord».

SPORT EN MILIEU PROFESSIONNEL

La pratique est importante pour la préservation de la santé publique

La promotion du sport en milieu professionnel est importante pour la préservation de la santé publique, a insisté, hier, à Alger, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould-Ali, lors d'une rencontre avec le président et les membres du bureau de la Fédération algérienne de sport et travail (FAST). Dans le cadre du cycle de rencontres avec les partenaires du mouvement sportif, le ministre a affirmé sa disponibilité à accompagner la FAST pour l'application de son programme, notamment les efforts pour la réhabilitation de la pratique sportive dans le monde du travail, a indiqué le ministère de la Jeunesse et des Sports dans un communiqué. Ould-Ali a, en outre, salué «les initiatives de la Fédération de sport et travail dans le cadre de la solidarité avec le peuple sahraoui et la RASD, conformément aux relations de coopération entre les ministères des deux pays», ajoute le texte. Le président de la FAST, Abdelkrim Chouchaoui, était accompagné à cette rencontre au siège du MJS par le responsable de l'Association nationale de sauvegarde de la jeunesse, Abdelkrim Abidat, qui a présenté une série de propositions et exposé les difficultés rencontrées. Enfin, le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports en Algérie a renouvelé son soutien aux actions pour la lutte contre la violence dans les stades dans le cadre d'une approche intersectorielle.

EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF

GUINÉE : **Des blessés lors d'une mutinerie à la prison civile de Conakry**

Une «tentative d'évasion de certains détenus» a eu lieu lundi dernier à la prison civile de Conakry, a affirmé, dans un communiqué, le gouvernement assurant que «la situation est actuellement sous contrôle». La mutinerie a provoqué des scènes de panique dans les quartiers voisins de Coronthie et Sans Fil, selon des témoins et des sources policières. «Des centaines de prisonniers se sont mutinés ce lundi contre le régisseur de la prison Moriba Sylla très décrié par la population carcérale», selon une source au sein de la sûreté urbaine de Conakry. Un dispositif impressionnant de centaines de policiers et de gendarmes a été déployé autour et à l'intérieur de la prison, d'où des coups de feu ont été entendus pendant au moins deux heures, selon des témoins. Un garde pénitentiaire a fait état d'un bilan de 13 blessés parmi les détenus.

TCHAD : **Ndjamena demande plus de moyens régionaux contre le terrorisme**

Le ministre tchadien des Affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat, a demandé un plus fort engagement financier du continent africain dans la lutte contre le terrorisme, lors du Forum international de Dakar sur la sécurité en Afrique. «En plus des engagements pris par l'Etat lui-même, il faut que l'engagement soit régional, continental avant d'être international», a poursuivi Faki. «L'armée tchadienne a déployé 2.500 soldats (...) sur plus de 3000 km pour atteindre Menaka, Tessalit, Kidal», au nord du Mali, a-t-il rappelé. La situation économique s'est fortement détériorée avec la chute des cours du baril sur les marchés internationaux, et le Tchad peine aujourd'hui à financer des conflits coûteux alors que son armée est déployée sur des fronts multiples, au Mali et au Nigeria après la Centrafrique en 2013-2014.

SOMALIE : **Le Conseil de sécurité remanie le bureau d'appui de l'ONU**

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, lundi dernier, une résolution changeant la dénomination du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom). Face à la démultiplication des tâches dévolues au Bureau d'appui de l'ONU pour l'Amisom et l'élargissement de sa mission, le Conseil de sécurité a décidé qu'il sera rebaptisé Bureau d'appui des Nations unies en Somalie (Banus). Le Conseil de sécurité a rappelé que, malgré les ressources allouées au Bureau d'appui de l'ONU pour l'Amisom, ce dernier n'est pas parvenu «à adapter son action au développement spectaculaire de l'appui logistique qui lui est demandé». Le Banus sera, ainsi, «chargé de fournir un appui logistique à l'Amisom (pour un maximum de 22.126 membres du personnel en tenue et 70 membres du personnel civil), à la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (Manusom) et à l'armée nationale somalienne, lors des opérations menées conjointement avec l'Amisom».

SAHARA OCCIDENTAL

Stockholm et Bruxelles plaident pour le droit à l'autodétermination

LA CAPITALE SUÉDOISE STOCKHOLM A ACCUEILLI, hier, une conférence sur «le droit à l'autodétermination au Sahara occidental», en marge du Forum annuel sur les droits de l'homme qui s'est tenu à Göteborg, en Suède, lundi et mardi derniers.



La conférence sur le droit à l'autodétermination au Sahara occidental organisée par le Centre international de Stockholm pour le droit et la justice a été animée par des experts en droit international et droits de l'homme, dirigé par l'ancien conseiller juridique du secrétaire général des Nations unies, Hans Corell. Ces experts ont mis l'accent sur «l'évaluation du processus de paix au Sahara occidental», a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS. A Bruxelles, des experts et juristes internationaux, venus des territoires occupés du Sahara occidental, d'Espagne, de Grande-Bretagne, de France, d'Algérie et de nombreux autres pays, avaient souligné la veille la nécessité d'intégrer un mécanisme de surveillance du respect des droits de l'homme à la Mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso) qui est sur place depuis 1991 pour organiser le référendum d'autodétermination et superviser le cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario. Réunis au Parlement européen, ces experts ont également souligné l'importance d'accorder au peuple sahraoui la liberté de disposer de lui-même des richesses naturelles dont regorge son pays et ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation des Sahraouis vivant aux territoires occupés. Ils s'exprimaient lors d'une conférence sur «les droits de l'homme et le respect de la légalité internationale au Sahara occidental», organisée par l'Association internationale des juristes avec le soutien du groupe de gauche et l'Intergroupe Sahara occidental auprès du Parlement européen. Le professeur espagnol, Raul Rodriguez, a souligné que l'occupation du Sahara occidental par le Maroc est «en totale infraction» des lois internationales et la résolution 1514 des Nations unies qui stipule que «tous les peuples ont le droit à l'autodétermination». Alors que le mouvement de solidarité internationale s'organise pour accélérer le processus de décolonisation, le Maroc colonial, qui s'installe dans la fuite en avant et la logique du pire, ne sait plus sur quel pied danser. De nouveau, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, déclaré «persona non grata», est interdit de séjour au Sahara occidental. «Bien sûr, il n'a rien à faire ici. C'est hors de question qu'il aille se réunir avec qui il veut à Laâyoune», a déclaré le chef de la diplomatie marocaine, Salahedine Mezouar, dans un entretien accordé dimanche dernier à l'agence espagnole EFE, repris par le quotidien marocain «Libération». Plus qu'une autre incartade dont le palais royal a le secret, Rabat est en rupture de dialogue avec l'ONU.

■ **R. I.**



Zeid Ra'ad al-Hussein, Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme :

«Au Burundi, et en particulier à Bujumbura, il y a eu une augmentation des exécutions extrajudiciaires documentées ces derniers mois, y compris de multiples assassinats politiques présumés».

TUNISIE

Le déchirement de Nidaa Tounes

Trente et un députés du parti au pouvoir, Nidaa Tounes, ont déposé, lundi dernier auprès du bureau d'ordre de l'Assemblée des représentants du peuple et de leur propre bloc, leur démission du groupe parlementaire de leur parti, a rapporté l'agence de presse TAP. Affaibli par le départ de Béji Caïd Essebsi, 88 ans, premier président démocratiquement élu de Tunisie, Nidaa Tounes, qui occupe 86 sièges au Parlement, est miné depuis des mois par une «bataille de succession» opposant principalement son secrétaire général, Mohsen Marzouk, et le fils du chef de l'Etat, Hafedh Caïd Essebsi. «Nous sommes contraints de démissionner du bloc parlementaire comme un premier pas dans notre défense de la démocratie et de la crédibilité du travail parlementaire», a expliqué à la presse la députée Hajer Laâroussi.

Et «malgré cette décision et la complexité de la situation», les 31 députés tendent encore la main «pour le dialogue et les réformes», affirment-ils dans un communiqué. Les démissionnaires continueront dans leur rôle de député «pour défendre le projet de Nidaa Tounes et pour soutenir le gouvernement», a indiqué, de son côté, la députée Bochra Belhaj Hmida. L'animosité entre les clans de Mohsen Marzouk et de Hafedh Caïd Essebsi est montée d'un cran fin octobre avec des accusations de violence lors d'une réunion du bureau exécutif. Cette crise menace de parasiter l'action du gouvernement de Habib Essid, un indépendant dont l'action est déjà contestée, sur fond de déprime économique.

■ **APS**

2e FORUM INTERNATIONAL SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ À DAKAR

L'Afrique face au défi du terrorisme

La capitale sénégalaise s'est consacrée, du 9 au 10 novembre, à une véritable thérapie sur la sécurité en Afrique. Au cœur de la seconde édition du forum international sur la paix, marquée par la participation des chefs d'Etat, des chercheurs, des experts et des diplomates, la problématique du terrorisme, de la prévention des crises, de la sécurité maritime et de la migration, a été abordée pour tenter de circonscrire les maux qui affectent la stabilité de l'Afrique confrontée aux menaces inhérentes à la lutte pour le contrôle du pouvoir, la violence ethnique et/ou identitaire, auxquelles s'ajoutent le crime international organisé généré par le terrorisme sous toutes ses formes, le trafic de drogue et la piraterie maritime.

Le débat est donc lancé. Car, explique le président sénégalais, Macky Sall, l'ambition est «d'inscrire durablement cette rencontre, unique en son genre en Afrique, dans l'agenda international sur les questions stratégiques et de défense, de développer les échanges et les contacts directs entre les acteurs concernés, d'approfondir le dialogue stratégique entre les Africains et leurs partenaires internationaux». Au cours de ces deux journées d'échanges et de débats, il s'agira d'œuvrer au renforcement dans tous ses aspects, de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, qui constitue plus que jamais un enjeu majeur pour la sécurité internationale et la croissance économique du continent. En priorité des priorités, le défi terroriste, qui a constitué le principal thème de la première plénière, impose une riposte commune pour faire face à la montée des intégrismes sur le continent particulièrement confronté aux menaces de Boko Haram et de l'Etat islamique (EI). «Le terrorisme est une réalité et il a un projet», assure le ministre malien de la Défense, Tiéman Coulibaly, soulignant qu'il pose un «défi sécuritaire et militaire», mais également «un défi économique et social». L'équation sécuritaire est étroitement liée avec l'enjeu du développement pour tarir les sources du terrorisme.



«Combattre militairement, oui, mais, il faut penser au développement», renchérit Mongi Hamdi le chef de la Minusma. «L'acheminement de l'eau et de l'électricité aux régions déshéritées constitue une étape importante pour le partage des dividendes de la paix. Il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement», a-t-il martelé. Le combat contre le terrorisme se doit nécessairement de promouvoir les idéaux de justice et de démocratie, pour conjurer les périls de la marginalisation, de la pauvreté endémique et de l'ignorance, qui constituent le terreau fertile du terrorisme.

■ **Larbi Chaabouni**



LE PREMIER MINISTRE RUSSE, Dmitri Medvedev, a admis, sans le reconnaître officiellement, la possibilité d'un «attentat terroriste» qui serait derrière la destruction au-dessus du Sinaï de l'avion de ligne russe.



MOSCOU N'EXCLUT PAS L'«ACTE TERRORISTE»

Après avoir «résisté» à la thèse de l'«acte terroriste» dans l'affaire du crash de l'avion en Egypte, les dirigeants russes semblent admettre la piste soutenue à cor et à cri, notamment par les Anglais. Dans un entretien accordé au journal Rossiïskaïa Gazeta, le Premier ministre russe n'a pas exclu — mais sans en faire une reconnaissance de fait — la possibilité d'un «attentat» qui serait à l'origine de la destruction au-dessus du Sinaï de l'avion russe.

«La probabilité d'un acte terroriste demeure naturellement», a-t-il déclaré. Il s'agit de la première sortie publique d'un haut dirigeant russe prêtant crédit aux thèses de l'«acte terroriste», acte, faut-il le rappeler, qui a été revendiqué par l'organisation terroriste de Daech, ayant coûté la vie à 224 passagers et membres d'équipage, presque tous des Russes. Plusieurs pays, les Occidentaux en tête, ont évoqué la piste d'une bombe à bord de l'Airbus de la compagnie russe Metrojet qui devait rallier Saint-Pétersbourg, en Russie, au départ de Charm El-Cheikh. En visite à Washington pour rencontrer son homologue américain John Kerry, le chef de la diplomatie britannique, Philip Hammond, a reconnu, le même jour, qu'il est «hautement probable» qu'un membre de l'organisation terroriste ait placé une bombe dans l'Airbus russe.

«Cela ne veut pas dire qu'il s'agissait d'une attaque dirigée depuis le quartier général de Daech en Syrie», a toutefois expliqué le chef de la diplomatie anglaise, en précisant que «cela a pu être le fait d'un individu inspiré par Daech, qui s'est autoradicalisé en regardant la propagande de cette organisation et en agissant en son nom sans que cela soit dirigé». En attendant les résultats de l'analyse des deux boîtes noires de l'appareil, les autorités russes ont mis les bouchées doubles pour évacuer leurs ressortissants se trouvant encore en terre égyptienne. Après avoir suspendu, sur ordre du chef de l'Etat, Vladimir Poutine, tous les vols vers l'Egypte, Medvedev a évoqué, dans l'interview, l'évacuation, dans les deux semaines, de ses ressortissants, au nombre de 80.000. Depuis vendredi, environ 25.000 personnes ont été rapatriées par vols spéciaux de Charm El-Cheikh, célèbre station balnéaire du Sinaï, d'Hurghada (sur la mer Rouge) et du Caire, a de son côté annoncé le vice-Premier ministre Arkadi Dvorkovitch.

Cette nouvelle évolution dans la position russe intervient alors que le patron d'Airbus, Fabrice Brégier, a indiqué que l'enquête sur le crash du A321 de Metrojet n'a déclenché aucune mesure technique de la part du constructeur, confiant que la sécurité de l'appareil n'est pas en cause. «Mais, a-t-il ajouté, nous devons attendre les conclusions de l'enquête.»

■ **Amine Goutali**



Frank-Walter Steinmeier, ministre allemand des Affaires étrangères :

«La crise de l'euro et la crise des réfugiés sont deux coups de projecteur avec un constat : l'Europe est à la croisée des chemins.»



SLOVÉNIE : **Des mesures d'urgence supplémentaires pour gérer le flux des migrants**

Le gouvernement slovène a annoncé, dans un communiqué diffusé lundi dernier, qu'il préparait des «mesures d'urgence supplémentaires» pour gérer le flux des migrants, dont les mesures nécessaires «à la protection des frontières de (l'espace) Schengen». Elles seront mises «si nécessaire» en œuvre dans les prochains jours. Le ministre slovène des Affaires étrangères, Karl Erjavec, a déclaré lundi qu'entre 20.000 et 30.000 migrants se dirigeant vers l'Europe de l'Ouest pourraient affluer cette semaine vers les frontières slovènes .

ÉTATS-UNIS-CUBA : **Dialogue sur la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue**

Les Etats-Unis et Cuba ont démarré lundi dernier un dialogue en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et la traite d'êtres humains, a annoncé la diplomatie américaine. Les deux gouvernements se sont retrouvés au département d'Etat pour leurs premiers entretiens ouvrant la voie à une éventuelle coopération juridique contre le crime organisé international, selon un communiqué du ministère américain des Affaires étrangères. Il s'agissait pour les deux parties de trouver des moyens de «promouvoir la cyber-sécurité, de combattre le terrorisme, le trafic de drogue, la traite d'êtres humains, le blanchiment d'argent et autres crimes transnationaux», a expliqué le département d'Etat après la rencontre entre hauts diplomates américains et cubains.

TURQUIE : **Obama félicite le peuple turc pour les élections**

Le président américain Barack Obama a appelé lundi dernier son homologue Recep Tayyip Erdogan pour féliciter le peuple turc, une semaine après les élections remportées par le parti présidentiel qui a retrouvé le 1er novembre la majorité absolue au Parlement turc, qu'il avait perdue en juin dernier. Au lendemain du scrutin, la Maison-Blanche avait dénoncé les «pressions» et «intimidations» ayant visé des journalistes durant la campagne électorale. Lors des discussions, les dirigeants ont en particulier abordé la situation en Syrie et l'importance d'intensifier leurs efforts communs «pour renforcer l'opposition modérée et accroître la pression sur Daech». Ils ont également évoqué les moyens de créer les conditions pour une solution négociée au conflit avec en particulier «une transition politique».

PALESTINE

L'ambassadeur à Alger relance la thèse de l'assassinat de Yasser Arafat

Si certains veulent semer le doute sur l'empoisonnement du défunt Yasser Arafat, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Aïssa Louaï, se veut catégorique. «Notre dirigeant a été assassiné par l'occupant israélien avec la complicité de certaines parties arabes», a-t-il lancé, hier, lors, d'une conférence-débat organisée au forum d'El Moudjahid par l'association Mechaal Echahid à la mémoire de ce martyr de la cause palestinienne, onze ans après sa disparition, et aussi pour célébrer le 27e anniversaire de l'annonce de la naissance de l'Etat palestinien à Alger.

«On peut dissimuler la vérité dans les rapports des experts français, suisses et russes, la vérité, nous la connaissons et nous ne ménagerons aucun effort pour la prouver. Nous nous basons sur les circonstances de sa mort à commencer par les rumeurs qui l'ont entaché, son encerclement et le refus de certains dirigeants arabes à la présentation de son discours qu'il devait prononcer lors du sommet de la ligue arabe à Beyrouth», a-t-il expliqué en réponse à une question sur le non lieu prononcé par les juges français chargés de l'enquête sur la mort de l'ancien dirigeant palestinien.

«Le martyr Yasser Arafat et tous les dirigeants palestiniens ont payé le prix de leur position. Il restera le symbole de notre révolution et de notre unité nationale. Il était à la fois un homme de paix et de guerre. Il était un vrai stratège», a poursuivi le diplomate palestinien qui a critiqué les propos du président américain Barack Obama, affirmant, lors de sa récente rencontre avec le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, son inquiétude «pour la sécurité des Israéliens» et citant délibérément le Mont du Temple, le patronyme israélien de l'Esplanade des Mosquées, parvis d'Al Aqsa pour les musulmans. «Si le président américain a les mêmes croyances que les Israéliens, il n'est pas neutre et ne peut pas être un médiateur crédible dans ce conflit», s'est désolé le diplomate palestinien, en assurant qu'il n'y aura pas de paix et de stabilité dans la région tant que les Palestiniens n'en jouissent pas. Il a indiqué que l'Etat de Palestine a déposé des plaintes auprès



des instances concernées pour le vol de plus de 400 organes des corps des martyrs de la récente spirale de violence déclenchée à la mosquée d'Al Aqsa et au saint lieu d'al Khalil en Cisjordanie.

■ **Samira B.**

ESPAGNE

Le Parlement catalan lance le processus de rupture

A la faveur du vote des 72 députés indépendantistes (sur 135), le Parlement de Catalogne a adopté une résolution inédite lançant le processus de rupture avec l'Espagne en vue de la création d'«un Etat catalan indépendant prenant la forme d'une République», au plus tard en 2017. Le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy a annoncé un recours devant la Cour constitutionnelle pour arriver à la «suspension immédiate de cette initiative». Mais le président catalan sortant Artur Mas a assuré que «personne ne peut stopper la volonté d'un peuple qui avance résolument vers un avenir meilleur. Aucune poursuite, aucune menace, aucune crainte». Même si les indépendantistes n'ont pas obtenu la majorité absolue (47,8%), ils estiment qu'ils disposent d'un soutien suffisant pour lancer le processus d'indépendance jugé par l'élue du parti Ciudadanos, opposé à la sécession, Inès Arrimadas, comme étant le «défi le plus important à la démocratie de ces 30 dernières années». Après des décennies de débats autour du degré d'autonomie de la plus riche région d'Espagne, représentant 20% du PIB, la «question catalane» s'impose de nouveau à moins de deux mois des législatives du 20 décembre dans un contexte de tensions croissantes entre l'Exécutif du président catalan sortant Artur Mas et le gouvernement de Mariano Rajoy en perte de vitesse. Elle peut déboucher, selon l'historien Carlos Gil Andres, «sur rien mais aussi entraîner une cascade d'événements» sans retour.

■ **R. I.**

MOURAD SENOUCI PUBLIE UN LIVRE SUR LE THÉÂTRE

UN MANUEL DIDACTIQUE AU PROFIT DES SPÉCIALISTES

CE BEAU LIVRE, d'une bonne qualité d'impression, qui englobe 11 textes théâtraux illustrés de photos de scènes et d'affiches, est aussi un hommage au 4e art.

«Textes théâtraux, un voyage de trente ans, 1985-2015», est le titre d'un nouveau recueil bibliographique de Mourad Senouci, paru aux éditions Baghdadi. «Ce beau livre se veut un outil didactique qui contribue à l'enrichissement des sources documentaires relatives au 4e art national. Il est destiné aux amateurs, spécialistes du théâtre et chercheurs universitaires», révèle son auteur lors d'une séance de vente dédicace enregistrée au dernier jour du 20e SILA, salon international du livre d'Alger, du 29 octobre au 7 novembre 2015. ‚Sa publication qui s'étend sur plus de 200 pages, comprend au total 15 pièces théâtrales illustrées de photos de scènes, d'affiches et de l'assistance présente, aux représentations ou aux séances de lecture publiques données à travers les différents théâtres et salles culturelles du pays. Le recueil est également assorti d'un support audio-visuel (DVD) gratuit du one-man-show Metzeouedj fi otla (interprété par Samir Bouanani) qui constitue le spectacle le plus populaire de l'auteur, avec six années de diffusion et plus de 200 représentations en Algérie et à l'étranger (Etats-Unis, France et Maroc). La première présentation de cet ouvrage, prévue mercredi prochain au SILA, se tiendra au stand de la maison d'édition algérienne Dar El-Baghdadi et en présence de Wassini Laredj qui a écrit la préface du recueil. D'autres séances avec débat et dédicace sont programmées durant les mois de novembre et décembre à Oran, au théâtre national Mahieddine-Bachetarzi (TNA, Alger), à l'université de Sidi Bel-Abbès, au Club littéraire de Chlef et au Festival du théâtre amazigh de Batna.



Ce livre englobe 11 textes théâtraux réalisés par Mourad Senouci, illustrés de photos de scènes, d'affiches. Autre caractéristique de ce recueil, c'est sans doute le support audio-visuel du one-man-show «Metzeouedj fi otla», interprété par Samir Bouanani, qui constitue le spectacle le plus populaire de l'auteur, avec une tournée nationale et internationale.

Ce beau livre, d'une bonne qualité d'impression, est aussi un hommage au 4e art, selon son auteur qui stipule: «C'est une manière à moi de faire le point sur mon parcours, vu que cela fait déjà trente ans que j'active dans ce créneau. C'est un travail de documentation car ce livre est appuyé par des textes, images et photos inédits.» Interrogé sur les difficultés rencontrées pour réaliser ce travail, il répond: «A vrai dire, étant donné que j'active dans ce domaine, j'ai accédé directement aux informations. C'est un travail de longue haleine.

Je suis resté trois ans à le parfaire.» Ce dramaturge est prolifique. Il est connu pour son écriture dans divers registres, notamment le théâtre de société, la comédie et le théâtre pour enfants. Il a réalisé des succès tels «Metzeouedj fi otla» et «El-assad oua el hattaba». Il envisage d'écrire une comédie intitulée «Ada», un one man show et un duo comique. Ces travaux seront prêts en fin décembre prochain.`

■ **Samira Sidhoum**

PARU AUX ÉDITIONS ADEN

Amine Aït Hadi sort son premier roman

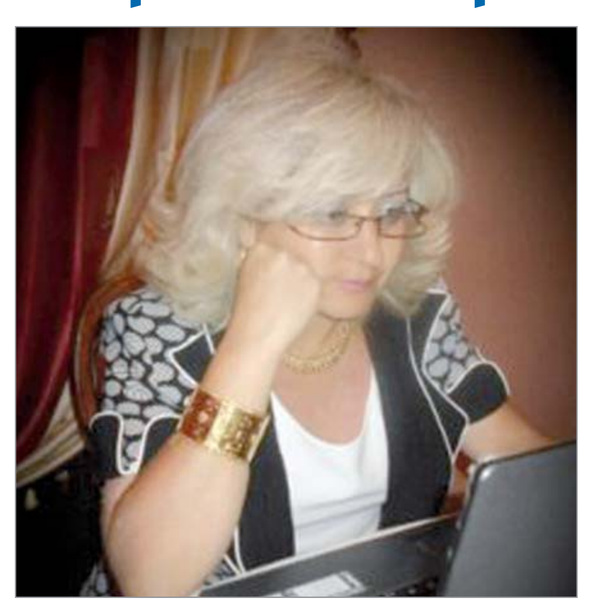


Il est jeune et ambitieux. Amine Aït Hadi est le lauréat du premier prix Assia-Djebar du roman paru en langue française, aux côtés d'Abdelwahab Aïssaoui et Rachid Boukhroub, deux autres lauréats du prix (arabe et tamazight). Pour rappel, le prix Assia-Djebar a été institué dernièrement par les éditions Anep et Enag, dans le cadre du 20e Salon international du livre d'Alger (Sila). Amine Aït Hadi a été primé pour son livre «L'aube au-delà» sorti aux éditions Aden. Dans cet opus de 151 pages, l'auteur de «Haram» traite de la décennie noire. «L'aube au-delà est un roman colérique. J'ai transmis toute ma rage à travers le personnage de Meriem. Une battante. En même temps, c'est un roman fantastique», confie Amine Aït Hadi, en marge de la cérémonie de récompense du prix Assia-Djebar, donnée dernièrement à l'hôtel Hilton, Alger. Il faut dire que l'écriture d'Amine Aït Hadi est très moderne. Il raconte une histoire à la fois personnelle et personnalisée. Tout en narrant le texte original, l'auteur ancre le récit dans une époque très contemporaine. Ce premier roman d'Amine Aït Hadi est un travail qui mérite d'être félicité et encouragé car l'auteur a utilisé un lexique simple, profond et riche en images et en imaginaire. On retrouve, par ailleurs, des sentiments optimistes dans ce roman, comme dans cet extrait : «Je me tiens dans la pénombre le couteau luisant. La fine couche lumineuse qui barre l'antre est un halo de lueurs jaunâtres provenant d'une fenêtre mal condamnée. On dirait les faibles irradiations d'une lune malade. J'entre, c'est sa chambre, l'air y est lourd, infecte et menaçant. Vestige planant d'un monstre vivant ici en parfaite harmonie avec l'odeur étouffante des chaussettes sales mouillées. L'eau stagnante nauséabonde, et même, sans trop m'aventurer à identifier la moindre émanation : un cadavre de chat puant. Les écroues valsent là où folâtrent mes pieds qui me paraissent dans un premier temps étrangers, puis le sentiment de perdre quelque peu le contrôle de mes membres, comme assaillis par de soudaines crampes et des fourmillements. Mes pieds ne reconnaissent pas le sol qu'ils foulent et je palpe l'ombre comme une taupe désespérée, reconnaissant à peine cette brume d'ondes basses qui m'obstrue la vue.» Il conclut : «Entre la cruauté du père et la résignation de la mère, entre tourment et déraison, Meriem tente de se frayer un chemin dans la vie. Dans la folie serait mieux dire.» Amine Aït Hadi vit à Alger. Il a déjà publié deux recueils de poèmes : «Ars Moriendi» (La consolation des berges) et poèmes «Haram». En projet, Amine Aït Hadi souhaite que son roman soit traduit en arabe et dans toutes les langues possibles.

■ **S. S.**

NINA LYS AFFANE, POÉTESSE

«La poésie est le plus noble des messages»



Entretien réalisé par Samira S.

Nina Lys (Badia) Affane, poétesse, a dernièrement présenté son œuvre, «A la lisière du temps», au 20e Salon international du livre d'Alger. Elle nous accorde, avec beaucoup de courtoisie, un entretien aussi attachant que passionnant.

Peut-on connaître votre parcours professionnel ?

Je m'appelle Badia, je suis native de Jijel. Après avoir enseigné durant de longues années en lettres françaises, j'ai entamé une nouvelle carrière dans la presse écrite, puis je suis devenue poétesse. Je suis d'ailleurs auteure de deux recueils de poésie : «En pourparlers avec l'amour» préfacé par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, édité en 2011, et «A la lisière du temps» préfacé par l'écrivain Rachid Boudjedra et édité par l'Anep en 2014. J'ai aussi déclamé mes poésies lors de plusieurs manifestations culturelles à travers le pays et à l'étranger. J'ai été primée au festival de «la plume libre» en Egypte parmi des personnalités venues de plusieurs pays, honorée au Maroc à l'occasion de «la journée mondiale de la poésie», micro d'Or au concours «Nedjma» pour entretien audio (Jijel FM), élue par trois associations «meilleure personnalité de Jijel en 2011», appréciée pour son aide aux cancéreux, honorée en 2011 à Jijel lors de la journée de l'artiste par le ministère de la Culture, participation et déclamation aux festivals de la poésie féminine de Constantine en 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 et invitée en décembre 2015 dans la cadre de «Constantine capitale de la culture arabe», participation et déclamation de poésie à la manifestation «Tlemcen capitale de la culture arabe», invitée à déclamer aux festival des arts et culture à Tamenrasset, Bouira, honorée à Sidi Bel Abbès aux journées littéraires, participation aux journées de la poésie féminine à Tipasa en 2013 et 2014.

Parlez-nous de votre œuvre...

«A la lisière du temps» est un ensemble de confessions, d'états d'âme, d'ivresse humaine, d'émotions ciselées en vers, fruit d'un voyage de l'imagination. Dans les poèmes du recueil se mêlent la crainte, le rêve, la douleur et l'amour, peints avec une clarté profonde et une simplicité subtile.

Comment s'est passée votre rencontre avec le public et quel commentaire faites-vous sur le Sila ?

La poésie est le plus noble des messages, un art majeur, vivant, dynamique, engagé dans son époque, ouvert à tous, c'est l'art du langage qui doit intéresser un large public, c'est une voie de liberté pour façonner un monde avec sensibilité et beauté. Si la poésie veut renaître, il faut qu'elle traite de sujets qui intéressent le public, soit l'actualité, en s'installant à la vue de tous, en maintenant une présence régulière dans un média généraliste. Alors la poésie peut agrandir son lectorat, s'immiscer dans la vie de personnes non-habituées à ce type de lecture.

Le Sila est un rendez vous incontournable pour les Algériens et un lieu avantageux de réflexion sur le monde du livre et la lecture, vu le programme d'animation culturel qui se caractérise par beaucoup de rencontres et une grande diversité thématique. Les exposants et les invités de tous les continents confèrent une notoriété grandissante au salon.

Quels sont les moments forts de votre récit et quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées pour réaliser ce travail ?

Chaque poème est un moment très fort car chaque vers est écrit sur inspiration, lorsqu'elle m'habite, me plongeant dans les tréfonds pour saisir l'insaisissable. Ainsi mon poème est une pensée, un sentiment, une émotion, un idéal.

Quelle place occupe la narration dans votre œuvre ?

L'écriture poétique ne représente aucune difficulté mais un moment privilégié pour s'évader dans l'imaginaire et le vertige. L'œuvre a été présentée à la commission de lecture puis éditée par l'Anep sans aucune difficulté.

A qui s'adresse cet opus ?

L'ouvrage est l'écho de mon âme, une dualité entre le rêve et le réel, destiné à trouver une vérité, une réalité dans laquelle tous ceux qui me lisent pourront se reconnaître.

Des projets ?

Prochainement la publication d'un nouveau livre en collaboration avec un écrivain français et plusieurs invitations dans des pays arabes déjà annoncées.

■ **S. S.**

→ DÉVELOPPEMENT

GAZ DE VILLE

Seuls 46 villages ne sont pas encore alimentés



Le taux de pénétration en gaz naturel dans la wilaya de Tizi Ouzou a atteint, à octobre dernier, 64%, soit 02.473 foyers qui en sont branchés à la flamme bleue. C'est là le bilan établi par Abdelkrim Ouchabane, directeur de l'énergie et des mines lors de son intervention, sur les ondes de la radio locale. Un taux qui ira crescendo, jusqu'à atteindre celui de l'électrification qui est de l'ordre de 95 à 98%. Ainsi, ce même responsable a souligné au début de l'année en cours, il a été procédé au raccordement de pas moins de 25.000 foyers répartis sur un ensemble de 605 villages sur les 1.513 que compte la wilaya de Tizi Ouzou. Comme il a indiqué que le programme en cours concerne 112.014 foyers de 862 villages. «Une fois ces opérations de raccordement en cours achevées, le taux de pénétration atteindra plus de 98%», affirme-t-il non sans préciser que certains foyers ne seront jamais accordés au gaz de ville du fait de leur éloignement, mais aussi de par leur situation géographique par rapport au réseau de distribution. Au total, sur les 67 communes de la wilaya, seules trois communes (Zekri, Akerrou et Cheurfa, soit 46 villages) ne seront pas pour l'heure alimentées en gaz naturel dans le cadre des différents programmes mis en œuvre depuis 2004 pour un montant de plus de 46.000 millions de dinars». Elles le seront une fois la conduite Fréha-Sidi Ayed mise en service par la Sonelgaz sur ses fonds propres. «Une fois réalisée, la conduite constituera une sécurité pour la wilaya dans la mesure où elle permet en cas de rupture de l'alimentation, à partir de Bordj Ménaiel, d'alimenter la wilaya à partir de Béjaia». Par ailleurs, la direction de l'énergie et des mines de la wilaya de Tizi Ouzou a indiqué que la production journalière de gaz butane sera renforcée pour atteindre, l'hiver prochain, 32.000 bobonnes à partir du centre enfûteur de Oued Aïssi (Tizi Ouzou) avec une capacité de 21.000 unités renforcé par les deux autres mini-centres enfûteurs de Freha (8.000 à 12.000) et Ouadhias (2.000 à 3.000).

R. H.

Pages réalisées par :
Rachid Hammoutène

TIZI OUZOU

→ SANTÉ

CHU

DOTATION EN ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS

DANS LE CADRE DE SON PLAN d'action visant à améliorer ses prestations en matière de prise en charge des malades et à offrir de meilleures conditions de travail à ses praticiens, le CHU Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou s'est doté, cette année, de nouveaux équipements et a ouvert de nouveaux services.

En matière d'équipements, le CHU a acquis un lithotripteur extracorporel pour un montant de 48.000.000 DA, qui permet d'éliminer en fragments les calculs (rénaux ou biliaires) par le biais d'ondes de choc ultrasonores, un scanner installé au service des urgences médico-chirurgicales d'un montant de 54.000.000 DA, offrant aux praticiens intervenants et aux malades un plateau de diagnostic radiologique, 15 générateurs d'hémodialyse d'un montant de 36.000.000 DA, 3 microscopes opératoires dernière génération pour les services de neurochirurgie avec système de fluorescence, d'ophtalmologie et d'orthopédie d'un montant de 83.000.000 DA.

Comme il a aussi acquis un appareil laser pour la chirurgie endo-veineuse, pour le service de chirurgie vasculaire qui permet la prise en charge des varices, deux échographes, l'un numérique couleur doppler radio 3D-4D pour le service de gynécologie-obstétrique d'un montant de 12.000.000 DA, et l'autre pour le service d'urologie d'un montant de 9.000.000 DA, deux échodopplers couleur, un pour la cardiologie d'un montant de 11.000.000 DA et un autre pour le service de chirurgie thoracique et vasculaire d'un montant de 13.000.000 DA, et 4 radios mobiles pour la néonatologie, la chirurgie générale, la traumatologie et la réanimation et 3 appareils de neuro-navigation pour les services de neurochirurgie, de traumatologie et de l'ORL pour un montant de 82.000.000 DA, ainsi que le renouvellement de kits (lits, tables de chevet et tables à manger) d'hospitalisation et de réanimation pour l'ensemble des services d'un montant globale de 90.000.000 DA et la dotation des différents laboratoires du CHU d'équipements neufs et modernes pour un montant de 150.000.000 DA.

Par ailleurs, le CHU de Tizi Ouzou s'est doté de quatre nouveaux services. Il s'agit de celui de la neurovasculaire doté de 3 lits de soins intensifs au niveau du PU. «Cette nouvelle unité spcialisée permet la prise en charge rapide des patients sujets à une attaque cardiaque, facilite le travail des praticiens et offre plus de moyens et de chances de survie à l'évacué en prenant en charge les thrombolyses cérébrales», dira le Pr Ziri, DG du CHU Nédir-Mohamed. Comme il a été aussi mis en service une nouvelle unité d'hématologie de 18 lits et la réhabilitation du service de médecine légale. Il est question aussi de la réception, en 2016, d'un hôpital de jour regroupant six services, visant à décongestionner les PU mais aussi les services de cardiologie, de gastrologie et de néonatologie, ainsi que le centre de désintoxication. Le CHU de Tizi Ouzou a enregistré au cours du premier semestre de l'année en cours, 7.327 admissions, 56.045 consultations d'urgences et effectué 1.380 actes opératoires. Le CHU a créé son propre site de traitement et d'incinération de déchets hospitaliers, estimés à une tonne par jour, avec l'acquisition de deux banaliseurs pour un montant de 145 millions de dinars. Un site qui traite aussi les déchets des autres structures hospitalières, tant publiques que privées.

« IL EST QUESTION AUSSI DE LA RÉCEPTION, EN 2016, D'UN HÔPITAL DE JOUR DANS LE BUT DE DÉCONGESTIONNER LES PU MAIS AUSSI LES SERVICES DE CARDIOLOGIE, DE GASTROLOGIE ET DE NÉONATALOGIE. »

R. H.

→ SOINS



JOURNÉES NATIONALES DE PHARMACIE

60% du bugdet du CHU Nédir-Mohamed va au médicament

«La pharmacie hospitalière entre générique, princeps et biotechnologie» tel a été le thème retenu par les organisateurs des 4es journées nationales de pharmacie du CHU de Tizi Ouzou. Des journées qui, selon le Dr Rachid Maâcha, chef du service de la pharmacie, se sont penchées sur l'importance que revêt la pharmacie en milieu hospitalier. Tant pour lui, aujourd'hui, «le pharmacien est un élément incontournable dans la prise en charge d'un malade du fait qu'il est important de le voir associé dans la prise de décision par un praticien quant au choix de la molécule à administrer un tel ou tel traitement». Comme ces 4es journées ont aussi planché sur la portée du générique en tant substitut à la molécule mais aussi en tant que facteur économique pour les structures hospitalières qui sont «médicamentivores». Et ce comme l'atteste Abbès Ziri, DG du CHU de Tizi Ouzou, qui a indiqué que «d'ici la fin de l'année 2015, les dépenses du CHU en médicaments atteindrait les 445 milliards de centimes», alors que, selon lui, dans les prévisions budgétaires, «le budget primitif du CHU a été élaboré sur la base de 345 milliards de centimes». Aussi, le Pr Ziri a indiqué que 60% de ces dépenses ont été destinées au service d'oncologie suivi du service d'hématologie. A ce propos, le Pr Kamel Bouzid, spécialiste en oncologie, soulignera que «la thérapie cancéreuse ne doit pas uniquement être le fait des structures hospitalières mais que l'on devra aussi trouver les traitements au niveau des officines tout en exhortant la CNAS pour leur prise en charge». Le Pr Bouzid, à l'instar de l'assistance, a tenu à rendre un hommage appuyé au professeur Rabah Ferhat, ex-chef duservice oncologie médicale de l'unité Belloua, du CHU de Tizi Ouzou, ravi aux siens tout récemment. D'ailleurs; avant le début des travaux de ces 4es journées, une minute de silence a été observée à sa mémoire ainsi qu'à celle du Dr Bouslimani de l'EHS de psychiatrie d'Oued Aïssi décédé dans la bousculade de Mina et celle de deux résidents morts par asphyxie la veille de ces journées. Par ailleurs, le Pr Ziri a indiqué que le service de pharmacie du CHU de Tizi Ouzou dispose d'une équipe de 24 pharmaciens, auxquels il y a lieu d'ajouter 10 autres dans le cadre du préemploi, dénotant de ce fait l'importance accordée à cette branchage hospitalière. .

De son côté, le Pr Bouzid soutiendra que le pharmacien joue un rôle fondamental dans l'équipe pluridisciplinaire qui prend en charge les malades atteints de cancer. «Non seulement pour les médicaments utilisés (antimitotique) mais aussi pour les soins de support». Pour lui, le pharmacien doit se mettre à jour continuellement, «tant il est appelé à connaître les médicaments innovants pour lesquels il aura à établir les procédures d'enregistrement, les autorisations temporaires d'utilisation et d'évaluation du budget». A ce propos, il ne manquera pas de souligner le rôle du pharmacien notamment pour les thérapies onéreuses. «Il doit contribuer à optimiser les traitements en regroupant les patients afin d'éviter le gaspillage».

R. H.

→ FRAUDE

COMMERCE

Saisie de près d'une tonne de produits avariés

La Direction du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou (DCW) a mis tous les moyens dont elle dispose, humains et matériels, au service du contrôle des pratiques commerciales ou du contrôle de qualité pour lutter contre la fraude. Surtout que ce dernier a connu une nette amélioration avec la dotation en valisettes de contrôle contenant un matériel pouvant aider les agents dans leur constat direct (thermomètres, conductimètre, lactodensimètre, fritest...). Ces mesures visent à prévenir et à lutter contre toute pratique irrégulière ayant pour objectif de déstabiliser le marché et garantir ainsi a transparence et la loyauté des transactions commerciales, aux différents stades de commercialisation en matière de pratique commerciale, de protection du consommateur et de préservation de la santé publique en matière de répression des fraudes. Au cours du mois d'octobre 2015, le contrôle a été orienté vers le secteur des services, notamment les cafés, bars et restaurants et aussi la vérification des conditions de transport des denrées alimentaires et ce, conjointement avec les services de sécurité au niveau des barrages routiers, où plus de 150 interventions ont été enregistrées. En parallèle, les mêmes services ont mené des actions de sensibilisation à la protection du consommateur au niveau de 4 écoles et 3 des centres de formation professionnelle. A l'effet de limiter les risques d'intoxication alimentaire en milieu scolaire et universitaire, des inspections et contrôles des cantines scolaires et universitaires ont été effectués à travers 39 établissements. Aussi, et parallèlement aux actions de contrôle, la Direction du commerce a engagé, durant ce mois d'octobre, des enquêtes touchant le secteur de l'importation pour la revente en l'état, ayant donné lieu à l'établissement de procès-verbaux à l'encontre d'importateurs pour infractions, défaut de facturation et pratiques commerciales frauduleuses. S'agissant des sociétés d'importation activant sous la forme d'EURL, et dans le cadre de l'assainissement du commerce extérieur, une vaste opération a été lancée pour la localisation des 268 sociétés inscrites au CNRC, parmi lesquelles, 88 seulement ont sollicité l'attestation de conformité de domiciliation bancaire pour l'importation de marchandises destinées à la revente en l'état. Concernant l'assainissement de l'activité de l'agent immobilier, l'enquête menée par les services de DCW a abouti à la fermeture d'agences immobilières exerçant sans agrément, et aussi de bureaux d'affaires s'adonnant aux transactions immobilières. Ainsi, les actions, soit 3.652 interventions, engagées sur le terrain par 180 inspecteurs, ont permis de constater de nombreuses infractions. Il a été ainsi procédé à la fermeture et à la saisie de 0,5034 tonne de produits avariés ou pour défaut de facturation pour une valeur de 68.895,00 DA. Par ailleurs, en matière de pratiques commerciales, les services de la DCW ont effectué 1.877 interventions qui se sont soldées par la fermeture de 23 commerces suite à 177 infractions constatées sur le terrain. Quant au contrôle de la qualité et à la répression des fraudes, ces mêmes services ont enregistré au cours de leurs 1.775 interventions, 79 infractions et procédé à la fermeture de 19 commerces. Pour Dogmane Okacha, le directeu de la DCW, «le taux infractionnel au cours du mois d'octobre 2015 a connu une baisse, comparativement au même mois de l'année dernière. Il est dû au caractère répétitif et répressif des actions engagées sur le terrain incitant ainsi les opérateurs à se conformer à la réglementation». Avant d'ajouter : «Nous sollicitons aussi le citoyen pour contribuer lui aussi à ces opérations de salubrité publique, en nous signalant toute infraction tant au niveau des inspections territoriales qu'au niveau de notre direction».

R. H.

EXTRACTION ILLICITE DE SABLE, OPPOSITIONS, PROLIFÉRATION DES BARS CLANDESTINS...

Le nouveau wali sur plusieurs fronts

L'extraction illicite du sable des oueds, les oppositions et fermetures de structures administratives et prolifération de bars clandestins. Ce sont les problèmes auxquelles font face les autorités locales. Le nouveau wali de Tizi Ouzou, Brahim Merrad, qui vient de lancer un véritable plan de bataille, réussira-t-il là où ses prédécesseurs ont échoué ? De nombreuses opérations coups-de-poing ont été menées çà et là par le passé. Mais elles sont toutes restées limitées dans le temps. Pour l'extraction illicite du sable, les directions des ressources en eau ou des travaux publics n'ont jamais cessé de tirer la sonnette d'alarme. Les ouvrages d'art notamment sont menacés par l'extraction effrénée de sable. Les barons et «la mafia du sable» ont toujours réussi à reprendre du service et assouvir leurs voraces appétits. Leurs injonctions et «leurs bras longs» ont même fait sauter des têtes de responsables à tous les niveaux. La parade était toute trouvée : «Point de sable, point de constructions et de réalisations d'infrastructures.» Ils mettent alors à profit une conjoncture où les citoyens aspirent à un logement et à des structures de santé, d'éducation et de loisirs pour imposer leur diktat.



Le premier magistrat de la wilaya, installé il y a à peine deux mois, a exhorté, voire même ordonné, lors du conseil de wilaya de jeudi dernier, les différents services à s'impliquer davantage dans la lutte contre l'extraction illicite du sable de l'oued du Sébaou et autres cours d'eau. «Vous êtes tenus, avec les forces de sécurité, de conjuguer vos efforts pour mettre fin à ce phénomène qui est une menace pour l'environnement et les ouvrages d'art», dira-t-il à son exécutif. «Toute complicité parmi les services de l'Etat sera dénoncée et traitée selon la loi. Mieux, au cas où cette complicité viendrait à être prouvée et avérée, je saurai quoi faire», a-t-il averti. Face aux différents directeurs et chefs de daïra qui semblent lui poser la question : «Quel pouvoir avons-nous pour contrecarrer cette extraction illicite ?», le wali a annoncé que «des mesures ont été prises dans la matinée même du conseil à l'occasion de la tenue de la commission de sécurité de la wilaya». La première est l'interdiction du passage de tous les camions chargés de sable au niveau des barrages de contrôle.

Abdelkader Ouali, lors de sa dernière visite dans la wilaya, avait annoncé la signature prochaine avec son homologue des ressources en eau d'un arrêté délimitant l'extraction du sable dans un périmètre de sécurité pour les fondations des ouvrages d'art. Le wali a instruit la direction des travaux publics à instaurer ces périmètres autour des ouvrages le long de l'oued Sébaou. Il a invité ensuite les autres services de l'hydraulique à procéder à l'évaluation des quantités de sable entreposées ici et là aux alentours du même cours d'eau. Brahim Merrad a souligné le rôle que doit jouer la société civile dans la lutte contre cette extraction illicite de sable, non sans préciser que l'Etat doit donner l'exemple pour encourager l'adhésion de la population.

PRIVILÉGIER L'INTÉRÊT COMMUN

Une adhésion bien mise à mal par toutes ces oppositions aux projets de développement et autres fermetures des sièges des structures administratives. Elles seront désormais l'autre cheval de bataille du premier magistrat de la wilaya. Des villages entiers s'opposent à l'ouverture de carrière d'agrégats pour pallier le problème d'extraction du sable des oueds qui va se raréfier, ou aux centres d'enfouissement technique pour éradiquer les décharges sauvages des ordures ménagères et industrielles et à la réalisation d'un barrage à Souk Ntlatha. Des jeunes célibataires des localités touchées par le futur plan d'eau s'opposent à sa réalisation tant que des logements ne leur sont pas attribués, au même titre que leurs pères et leurs frères mariés avec lesquels ils vivaient sous le même toit. Les pouvoirs publics sont allés jusqu'à leur attribuer une assiette de 200 m² et une enveloppe de 700.000 DA (enveloppe accordée dans la cadre de l'habitat rural). Rien n'y est fait. Ils s'obstinent à demander des logements eux aussi «quitte à mettre le feu aux engins de l'entreprise réalisatrice». Cette situation n'a pas manqué d'irriter le wali. Il n'a pas manqué de l'affirmer lors de sa visite mardi et mercredi derniers dans des communes relevant des dairas d'Ifferhounène et d'Aïn El Hammam. «Toute opposition ou fermeture de sièges exposera les auteurs à des poursuites judiciaires. Nous ne pouvons plus accepter que des projets inscrits à l'actif du développement des localités et au seul profit des populations fassent l'objet d'oppositions. Nous sommes des dialoguistes. Nous avons toujours privilégié le dialogue et surtout l'intérêt de la région et son développement. Il n'existe pas de problèmes sans solution.» A propos des bars clandestins, le wali a fait part de son intransigeance et sa détermination à lutter de toutes ses forces contre ce fléau qui ne cesse de proliférer. «Ces bars portent atteinte au voisinage, aux mœurs et à l'environnement. Les dépôtoirs de bouteilles et d'emballages de boissons alcoolisées enlaidissent la Kabylie», a-t-il tonné. Le wali s'est dit respectueux des uns et des autres pour peu que «cela se fasse dans un cadre réglementaire. Aura-t-il les coudées franches pour venir à bout de ces problèmes ?

R.H

GRÈVE DE LYCÉENS

LES EFFETS PERVERS DES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis quelques jours, six lycées sont en grève dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon le chargé de la communication de la direction de l'éducation de wilaya. Une grève observée par les lycéens des classes de terminale. «Une grève qui n'a pas sa raison d'être, tant elle ne repose sur aucune revendication légitime», dira le responsable de la scolarité de la direction de l'éducation. «Le seul changement intervenu dans les programmes de 3e AS et de 4e AM est la suppression des examens de fin d'année, à savoir le bac et BEM sportifs, dans la mesure où la tutelle, après étude, analyse et réflexion, a jugé utile de supprimer ces épreuves pour permettre aux candidats d'être notés par leurs propres enseignants sur les trois trimestres. Ceci pour éviter aux candidats qui pourraient être victimes d'un malaise, de chutes ou atteints d'une maladie d'être pénalisés de n'avoir pas pu concourir le jour de l'examen». Interrogé quant à cette directive de la ministre de l'Education, la même source a indiqué que «la décision en question a été notifiée à toutes les directions de l'éducation qui l'ont répercutée sur les établissements scolaires comme nous l'avons fait à Tizi Ouzou. Les chefs d'établissement détiennent une copie de cette directive».Pour le même responsable, des explications en ce sens ont été fournies aux parents et aux élèves. N'empêche que les rumeurs les plus folles sont alimentées à travers les réseaux sociaux. «La seule certitude que nous avons en est que les élèves en sont fortement perturbés», explique-t-il encore. Outre cette histoire du bac sportif, d'autres rumeurs sur la suppression des épreuves de l'éducation islamique et civique et celles d'histoire-géographie et ou encore le maintien de celle de philosophie sont aujourd'hui avancées au niveau de ces mêmes réseaux sociaux. Il faut dire aussi que des parents d'élèves de 1re et de 2e AS n'ont pas manqué de dénoncer certains enseignants qui incitent leurs élèves à sécher les cours en guise de soutien à leurs camarades des classes de terminale. Pour l'heure, on apprend que la grève est circonscrite au niveau des six établissements mais partiellement suivie dans ces mêmes établissements du fait que ce ne sont pas toutes les filières qui ont répondu au mot d'ordre de cette action.

R. H.

→ HISTOIRE

TORTURES ET ASSASSINATS À LA DOP

Un mémorial pour ne pas oublier

A l'initiative du P/APC de Tizi Ouzou, Wahab Aït-Menguellet, un mémorial a été érigé sur les lieux-mêmes où de nombreux Tizi-Ouzéens femmes et hommes des villages environnants ont été torturés et lâchement assassinés en ce sinistre lieu que l'on appelait la DOP (détachement opérationnel de prévention) sous la direction du tristement célèbre le capitaine Chauvin, dont l'évocation donne encore et à ce jour, des frissons à ceux qui sont encore en vie et qui ont subi les pires atrocités.

De nombreuses femmes et hommes ont laissé leur vie en cet endroit pour avoir refusé d'avouer ou de donner les noms de leurs compagnons d'armes et de moussebline. D'autres n'en sont jamais revenus. Et au jour d'aujourd'hui, leurs familles n'ont pas encore fait leur deuil tant leurs dépouilles n'ont pas été retrouvées, à l'image de la famille Mokeddem dont le père Si Mohamed Chérif a été enlevé en 1957, séquestré, torturé et assassiné en ces lieux, sans que sa dépouille ne soit remise aux siens, deux années après la mort au champ d'honneur de son fils, aspirant de l'ALN, Ammar Mokeddem, exécuté sur la place publique un certain 12 mars 1959 en son village natal de Redjaouana.

«C'est pour moi, un devoir de mémoire pour que ce lieu où est érigée aujourd'hui une unité de la Protection civile de rappeler à toutes les générations les méfaits du capitaine Chauvin qui a encore de nos jours des collaborateurs qui ont pignon sur rue à Tizi Ouzou», nous dira le P/APC, Aït-Menguellet. Un P/APC qui a, en fait, réhabilité l'ancien mémorial caché et abandonné derrière un mur d'enceinte séparant l'ex -briqueterie communale et l'unité de la Protection civile. Une initiative saluée par les membres de l'ONM et les enfants de chouhada. Pour mémoire, ce lieu était appelé à l'époque l'usine Iachourène.

R. H.

DÉCHÉANCE

Doc Gynéco revient après ses années galère

Après avoir touché le fond, Doc Gynéco tente aujourd'hui de revenir sur le devant de la scène, plus mûr et endurci par ses expériences passées. Dans quelques mois, cela fera 20 ans qu'est sorti Première consultation, son premier album. Pour l'occasion, il prépare un retour sur scène, notamment à l'Olympia, et sortira une réédition de l'album avant la sortie d'un tout nouvel opus.

Des bonnes nouvelles qui réjouissent l'interprète de Viens voir le docteur, qui n'oublie pas ce qu'il a traversé au cours des 20 dernières années. Du faste, d'abord. Le succès, l'argent, les amis, les profiteurs, les excès. Après avoir connu une ascension spectaculaire, Doc Gynéco a aussi connu des bas. Ses sous envolés, endetté de un million d'euros auprès de l'administration fiscale, il a dû s'inscrire au Pôle Emploi et retourner vivre chez sa mère.



KATY PERRY, CHANTEUSE LA MIEUX PAYÉE DU MONDE

FORTUNE

La chanteuse féminine la mieux rémunérée du monde n'est ni Taylor Swift, ni Beyoncé, ni Lady Gaga. C'est… Katy Perry. Avec son pactole de 135 millions de dollars, la chanteuse de 31 ans devance largement sa consœur Taylor Swift, avec ses 80 millions de dollars engrangés grâce notamment à sa tournée 1989 Tour. Beyoncé, qui dominait ce classement l'année dernière, n'est plus qu'à la cinquième place, avec 54,5 millions de dollars. Empochés entre le 1er juin 2014 et le 1er juin 2015 (avant impôts et déduction de frais de management), les revenus comptabilisés par Forbes de l'artiste brune aux yeux bleus ont donc atteint une petite fortune. Elle la doit notamment à la tournée qui a accompagné son quatrième album Prism, qui a compté 126 spectacles à travers le monde et aux lucratifs contrats publicitaires avec les marques Claire's et Covergirl.

SELENA GOMEZ VOULAIT RÉCONCILIER JUSTIN BIEBER ET SA MÈRE

GRAND CŒUR

Enceinte de son unique enfant à l'âge de 17 ans, Pattie Malette a connu de sombres périodes lors de sa jeunesse. Après avoir sombré dans l'alcool et la drogue, elle met au monde Justin Bieber. Elle se sépare ensuite du père de ce dernier seulement dix mois après la naissance de son fils. Depuis, Justin Bieber a toujours été très proche de sa mère. Mais récemment, le courant ne passait plus entre Justin Bieber et sa mère, ce qui a provoqué une violente cassure dans leur complicité. Selena Gomez, l'ex-petite-amie de l'artiste, a tenté à plusieurs reprises de les réconcilier. «Quand Justin et sa maman ne se parlaient plus du tout, c'est Selena qui était là à convaincre le chanteur de parler de ce qui n'allait pas avec sa mère», a confié une source à Hollywood Life.

FRANCE

Les ventes de la presse reculent

La presse magazine française subit un recul quasi général, en particulier les news magazine, selon les chiffres publiés ce week-end. Sur 34 publications qui ont publié leurs chiffres du 3e trimestre, seule une poignée progresse par rapport au 3e trimestre 2014, dont «Courrier International», «Grazia», «Valeurs Actuelles», «M le Magazine» du Monde et «Marianne». Chez les généralistes, le recul touche d'abord «L'Express» (-20,3% à 324.500 exemplaires), ainsi que L'Obs (-14,5% à 383.000 ex.) mais aussi «Challenges» (-14%), le «Journal du Dimanche» (-11,6%), «VSD» (-11%), «Paris Match» (-8%, 560.000 ex.) et «Le Point» (-7%). En hausse en revanche, «Valeurs Actuelles» (+4% à 116.000 ex.) ainsi que «M le Magazine» (+2,7%), «Courrier International» (+1%) et «Marianne» (+1%). Tous les titres de la presse people ont fortement baissé au 3e trimestre, surtout «Public» (-26,5%), mais aussi «Closer» (-13%) et «Voici» (-10%). La morosité atteint aussi la presse télé, avec des baisses des ventes allant de 3 à 6,6%. La presse féminine n'est pas préservée, avec des reculs allant de 8,8% pour «Femme Actuelle», n°1 du secteur, à -4% pour «Elle». Les quotidiens nationaux français ont vu également leurs ventes reculer de 1,27% en septembre 2015, avec un bond de 11,5% pour «L'Equipe» mais une chute de 16,3% pour «Libération». Les quotidiens sont plombés par leurs ventes en kiosque, en baisse de 9,4% en moyenne, selon une compilation de «La Correspondance de la presse». Ce déclin les touche tous, et surtout «Libération» (-26%), mais il est aussi de 15-16% pour «Le Monde», «Les Echos» et «Le Figaro», et de 7-8% pour «Le Parisien» et «Aujourd'hui en France». A l'inverse, leurs ventes numériques ont bondi de 40%, mais les situations varient beaucoup d'un titre à l'autre.

PROGRAMME



10h00 : El ilm bayna yedaik II (23) documentaire
10h30 : Police Zola (19) dessin animé
11h00 : La semaine Eco (rediff) économie
12h00 : Journal télévisé en français+météo information
12h25 : Mehwer el adala (29) feuilleton doublé
13h50 : Bi'atouna e'sahira (02) documentaire
14h25 : Les larmes du cœur (09) feuilleton alg
15h10 : Studio essighar émission enfantine
16h00 : Panchel El Mouhib (24) dessin animé
16h25 : Rex Generation (38) dessin animé
17h00 : Koala (16) dessin animé
17h15 : Takder tarbah émission de jeux
18h00 : Journal télévisé en amazigh information
18h25 : Le soleil de la vérité (19) feuilleton alg
19h00 : Journal télévisé en français+météo information
19h25 : Point culturel magazine
20h00 : Journal télévisé en arabe information
20h45 : Afrique Hebdo émission

TF1

08:30 : Météo
08:35 : Téléshopping
09:00 : Tfou
11:05 : Météo
11:10 : Nos chers voisins
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les 12 coups de midi !
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Le 13h
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Robin des Bois, prince des voleurs
16:35 : Nos chers voisins
17:00 : 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 : Bienvenue à l'hôtel
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Le 20h
20:30 : Loto
20:35 : Météo
20:40 : Nos chers voisins
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Esprits criminels

France 2

09:00 : Dans quelle éta-gère...
09:05 : Secrets d'Histoire
10:30 : Editions spéciales commémorations
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo
13:00 : 13 heures
13:45 : Météo
13:50 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:10 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
!19:55 : Météo
20:00 : 20 heures
20:40 : Parents mode d'emploi
20:42 : Vestiaires
20:45 : Alcaline, l'instant
20:50 : Météo
20:55 : Merci pour tout, Charles
22:20 : Folie passagère

France 3

08:30 : Casper
10:15 : 30 millions d'amis
10:40 : Consomag
10:50 : Ici en France
11:45 : En duo
11:50 : Météo
12:00 : 12/13
12:05 : Journal régional
12:25 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:50 : Le boulanger de Valorgue
15:45 : Nous nous sommes tant aimés
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20
19:01 : Journal régional
19:20 : Edition locale
19:30 : Journal national
19:55 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:15 : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 : Le monde de Jamy
22:55 : Météo
23:00 : Grand Soir3
23:35 : Le divan de Marc-Olivier Fogiel
00:55 l Polnareff, quand l'écran s'allume

M6

07:45 : Princesse Sofia
08:09 : M6 Kid
08:10 : K3
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
08:55 : Météo
09:00 : M6 boutique
10:00 : Desperate Housewives
10:50 : Desperate Housewives
11:45 : Desperate Housewives
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:15 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : Rex, le roi de la fête
13:50 : Toy Story, vacances à Hawaï
13:55 : Mini Buzz
14:00 : Toy Story
15:45 : Toy Story 2
17:20 : Les reines du shopping
18:35 : Objectif Top Chef
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Le meilleur pâtissier

arte

008:25 : X:enius
08:50 : Quand Homo sapiens peupla la planète
09:50 : Quand Homo sapiens peupla la planète
10:45 : Quand Homo sapiens peupla la planète
11:40 : Quand Homo sapiens faisait son cinéma
12:34 : 360°- Géo
12:35 : Costa Rica, le sanctuaire des paresseux
13:20 : Arte journal
13:35 : Le hussard sur le toit
16:00 : Histoires d'arbres
16:45 : Histoires d'arbres
17:30 : Histoires d'arbres
18:15 : Histoires d'arbres
19:00 : Pacifique Sud
19:45 : Arte journal
20:05 : 28 minutes
20:50 : Silex and the City
20:55 : Tirez la langue, mademoiselle
22:30 : L'Europe des écrivains
23:35 : Wrong

TV5MONDE

08:25 : TV5 Monde, le journal
08:40 : Wari
09:05 : Flash info
09:10 : Pique-assiette invite les chefs
09:35 : Une brique dans le ventre
10:00 : Éditions spéciales commémorations
12:05 : Al dente
12:30 : Flash info
12:35 : B-Girls
13:30 : Le journal de la RTBF
13:55 : Le court du jour - Inventer demain
14:00 : Survie, éviter l'apocalypse
14:55 : Survie, éviter l'apocalypse
15:50 : Un gars, un chef
16:30 : Questions pour un champion
17:00 : Flash info
17:05 : Mise au point
18:00 : 64' le monde en français
18:20 : Le journal de l'économie
18:25 : Météo
18:30 : L'invité
18:40 : Le voyage de Monsieur Perrichon
20:10 : Fabriques culturelles
20:30 : Le journal de France 2
20:55 : Météo
21:00 : Un oeil sur la planète



TF1 : 20h55

ESPRITS CRIMINELS



L'équipe de Hotchner est appelée sur une affaire de meurtre qui les touche particulièrement : Jason Gideon, leur ancien mentor, a été assassiné dans le chalet où il s'était réfugié après son départ du FBI...

M6 : 20h55

LE MEILLEUR PÂTISSIER



Pour cette cinquième semaine, les sept pâtissiers encore en lice vont travailler l'œuf dans tous ses états. Et pour l'épreuve du classique revisité, les pâtissiers vont réinterpréter l'île flottante...

Sudoku

		5			6	3		4
	8			9			7	2
	3			1	2	4		9
5				8	7		1	3
1	4			6	9		8	
								6
		3		4				
	7	6			3			5

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que :

- chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doit contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre. Reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

3 P	6 A	4 L	3	16	17	1	6	4	16
6	14 N	16	1	5	16	■	7	6	12
14	6	13	5	1	16	12	■	5	12
5	■	5	12	16	■	21	1	16	16
16	22	16	16	■	2	14	5	■	14
4	6	1	1	21	14	■	16	12	■
6	5	12	■	13	5	16	14	14	16
14	14	■	13	16	1	12	■	21	14
15	16	14	2	12	■	15	2	17	16
16	12	12	16	■	3	16	1	12	16

Mots fléchés

Industrie de la table / Vol très près du sol / Mélange confus / Noir de fumée / Drame du Japon / Corps solide / Faux marbre / Consonne double / Grecque / Poèmes lyrique

Myriapode / Jaune / Langue du Brésil / Elaguent / Adverbe / Grugée / Finement travaillé

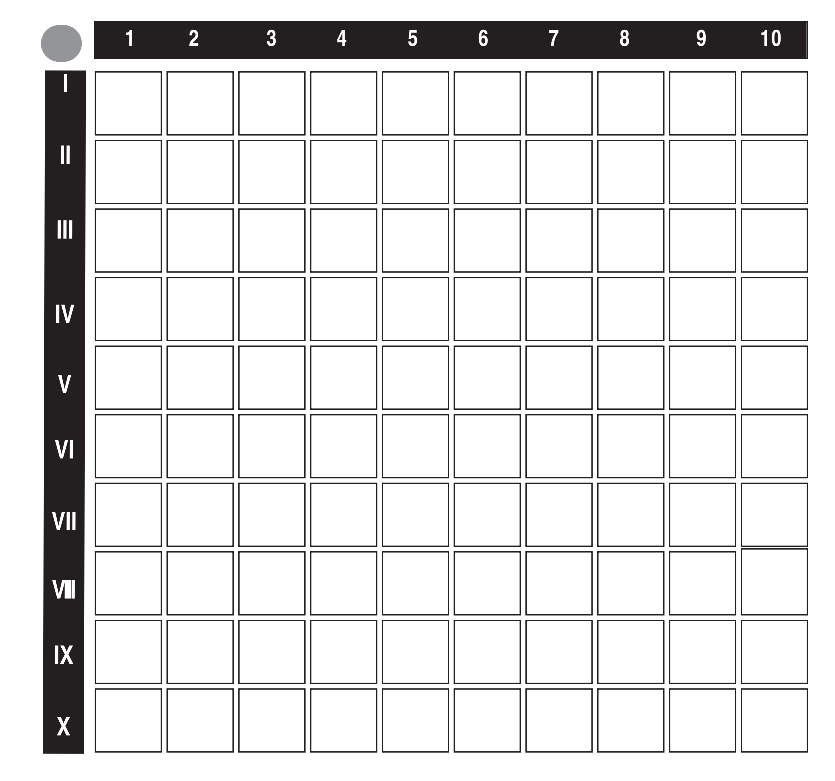
Graine oléagineuse / Note / Technétium / Lévrier arabe / Canard sauvage

Général sudiste / Lettre / Venu au monde / Gendre du prophète / Crack / Centre de Madrid / Question de test / Solution / Seigneur

Magistrats municipaux / Idiotisme / Aluminium / Situé

Colère / Démonstratif / Sélectionné / Particule / Ouïe de violon

Grille Muette



HORIZONTALEMENT

I- Protozoaires fossiles.
II- Satisfaction d'un désir.
III- Fleuve français. Colline caillouteuse aride.
IV- Déesse du Nil. Article espagnol. Romain.
V- De bonne heure. Donna un coup de main.
VI- Asiatiques.
VII- Mélodie. Abri.
VIII- Région du Brésil.
IX- Longue période. Un Hollandais. Cité de Mésopotamie.
X- Domiciliée. Ancien média.

VERTICALEMENT

1- Aéroglisseurs.
2- Arbre de Malaisie. Unau. Pouffé.
3- Femmes mal faites et malpropres.
4- Note. Idiot.
5- Superpuissance. Fauve.
6- Fait du tort. Canard sauvage.
7- Installent durablement.
8- Rappel. Infante d'Espagne.
9- Chef-d'œuvre de Virgile. Personnel.
10- Heureux élu. Etendue côtière pleine de boue.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Sudoku

Mots codés

Grille muette

CHEVAL DU JOUR 8-Montasar | **COUP SURPLACÉ** 9-Chebahe Mhareche | **JOKER DE CHARME** 7-Maghreb de Chebli | **CHAMP «F» SPÉCULATIF** 8-9-13-7-X

LE PRONOSTIC VÉRITÉ

8 - Montasar/ **9** - Chebahe Mhareche/ **13** - Smari/ **2** - Ramz El Ouifak/ **11** - Drogba/ **14** - Jouakes/ **4** - Taqudir/ **En H.S 8-9-13-2-X**



MONTASAR, LA BONNE ?

Il y aura quinze partants ce Mercredi à s'aligner sous les ordres du starter à l'hippodrome Bazer-Sakhra d'El Eulma qui vont se mesurer sur la courte distance de 1.200 mètres et se donner la réplique dans une épreuve très ouverte. Pour cela nous sommes appelés à plancher afin de tenter de «dénicher» les cinq bons numéros de ce pari mutuel. Ce qui, il faut le reconnaître, n'est pas sans difficultés car à ce stade de la compétition, tout reste possible, si l'on se réfère à la composante de l'épreuve. Il faudra donc privilégier les martingales. Car nous avons, d'une part, la fraîcheur de certains coursiers et, d'autre part, l'expérience des chevronnés de la course. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic au cinq ans de l'écurie S. Mekidéche, Montasar, qui bénéficie d'un bel engagement. En effet, il ne faut pas perdre de vue tout ce qu'il a réalisé durant sa longue et riche carrière et reste capable, au mieux de sa forme, de venir devancer tout ce beau monde au sprint final, surtout que le talentueux jeune jockey Ch. Attallah, au coefficient de réussite élevé dans les épreuves à caractère, l'a préféré à d'autres concurrents. Il faudra tenir compte également des chances du poulain de 4 ans, Smari, de l'écurie F.Zidane, qui ne doit pas être jugé sur sa dernière sortie où il n'a guère convaincu. Toutefois, il aura l'avantage cette fois d'affronter un lot à son entière convenance, ce qui devrait lui permettre de se racheter en très bon rang à l'arrivée, d'autant qu'il partira avantagé sur l'échelle des poids. Pour le reste des accessits, la tâche reste ardue car, à l'exception du mâle gris de 5 ans Sawah qui tarde à retrouver la forme de ses débuts, tous les autres concurrents en lice sont en mesure de venir se mêler à la lutte finale sur une distance propice à toutes les éventualités et avec, au final, une arrivée qui risque d'être des plus détonantes dans ce prix Nadhor, support au pari Quinté Quadrio A et qui reste ouvert aux chevaux de 3 ans et plus Arabe Nés et Elevés en Algérie, n'ayant totalisé la somme de 181.000 Da en gains et places depuis le 01/04/15 à ce jour, poids 3 ans 50 kg, 4 ans 51kg, 5 ans et plus 53 kg . Surcharge de 1 kg par tranche de 36.000 Da cumulée en gains et places depuis le 01/04/15. Pour indication, les chevaux les mieux placés en matière de gains sont ceux qui ne sont pas loin de la somme limite de la condition à savoir : 18.000 Da, à commencer par Smari, Montassar, Taqudir et Kitou.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015

QUINTÉ-QUADRIO A — 15H30

PRIX : NADOR ARABE N.E.E EN ALGERIE

310.000 DA ● 1.200 MÈTRES

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
A.Lagraa	01	Youkous	A.Boukhachba	57	10	S.Attallah	En méforme
D.Missaoui	02	Ramz El Ouifak (0)	O.Chebbah	56	13	O.Chebbah	A Reprendre
M.Selmani	03	Kitou	B.Tarchag	56	15	D.Milles	Aléatoire
M.Rahmani	04	Taqudir	A.Lachi	55	12	S.Boualleg	Bien monté
R.Mansouri	05	Sawah(0)	Ab.Attallah	55	09	Ab.Kara	Tâche délicate
A.Boutarfa	06	Rafik El Hayet	K.Latteli	55	07	K.Latteli	Surprise possible
S.Berrah	07	Maghreb De Chebli	Jj.H.Zaaboub	55	08	F.Doukhi	Méfiance
S.Medkideche	08	Montasar (0)	Jj.Ch.Attallah	54.5	11	S.Attallah	Belle chance
H.Du Mehareche	09	Chebahe Mhareche	A.Salhi	54	03	Propriétaire	Sur sa lancé
T.Dilmi	10	Jourat De Dilmi	B.Berrah	53	06	F.Doukhi	Sa monte
S.Berrah	11	Drogba (0)	Ni.Trad	53	01	F.Doukhi	Tient la forme
Kh.Doukhi	12	Lamine (0)	Ap.H.Bouazza	53	14	Propriétaire	Du métier
F.Zidane	13	Smari	Ap.A.Djebbar	52.5	05	Mr.Djebbar	Belle carte
A.Lagraa	14	Jouakes (0)	Ap.A.Hamidi	52.5	04	S.Attallah	Bien placé
T.Dilmi	15	Menas (0)	M.Hareche	52	02	F.Doukhi	Pas évident

(0) : Chevaux portant des œillères

MEILLEURES CHANCES

APTITUDE

Tous les concurrents

FORME

4-Taqudir
8-Montasar
9-Chebahe Mhareche
11-Drogba
13-Smari
14-Jouakes

MEILLEURES PERFS

13-Smari
8-Montasar
4-Taqudir
3-Kitou
1-Youkous
2-Ramz El Ouifak

CLASSE

8-Montasar
2-Ramz El Ouifak
13-Smari
7-Maghreb De Chebli
9-Chebahe Mhareche
3-Kitou

CONCLUSION

9-Chebahe Mhareche
8-Montasar
13-Smari
2-Ramz El Ouifak
3-Kitou
1-Youkous
4-Taqudir

QUINTESCOPE

1-Youkous: Pénalisé au poids et venant de subir des échecs consécutifs, ce pensionnaire de l'écurie A.Lagraa intéressera uniquement les inconditionnels du chevronné jockey A. Boukhachba.

2-Ramz el Ouifak: Changeant fréquemment de jockeys, ce mâle bai de 5 ans, de l'excellente écurie D. Missaoui, misera sur sa longue expérience et le caractère d'ouverture de l'épreuve du jour pour effacer ses dernies revers.

3-Kitou: Il a bien débuté sa carrière, mais a eu tendance par la suite à alterner les bonnes et mauvaises sorties, il mérite néanmoins d'être coché dans une longue.

4- Taqudir: Ménagé depuis quelques courses, ce jeune poulain de 3 ans, associé à la fine cravache A. Lachi, reste en mesure de se distinguer d'entrée sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire.

5- Sawah: Ses dernières sorties ne plaident guère en sa faveur, décevante à chaque sortie, elle reste difficile à retenir en pareille compagnie.

6- Rafik el Hayet: Il vient d'échouer à plusieurs reprises, mais, retrouvant son jockey fétiche, il peut venir sur la distance sur le parcours du jour nous rappeler à son bon souvenir.

7- Maghreb de Chebli: Ce jeune poulain de 3 ans, relevant de la grande écurie S.Berrah, mérite qu'on s'attarde sur ses chances malgré son inconstance avérée.

8- Montasar: Ce pensionnaire de l'efficace entraînement S. Attallah, qui se recommande de quelques bons essais, ne devait pas rencontrer de grandes difficultés pour venir jouer les premiers rôles, surtout que le jeune jockey Ch. Attallah y a jeté son dévolu.

9-Chebahe Mharéche: Ce pensionnaire du Haras du Meharéche, qui vient de bien se comporter à sa dernière sortie, s'élancera avec de sérieuses ambitions pour venir conclure en très bon rang à l'arrivée.

10-Jourat de Dilmi: Ce n'est pas un foudre de guerre mais, appartenant à une écurie qui n'engage pas à la légère, cette jeune pouliche de 3 ans misera sur le métier du grand jockey B. Berrah pour la propulser aux premiers rangs.

11-Drogba: Il vient de réaliser de belles choses au cours de ses dernières sorties et plus particulièrement celle réalisée au Caroubier et qui lui vaudra de nombreux preneurs à l'heure des choix.

12-Lamine: Ce vieux routier de 10 ans, qui a réalisé quelques bons essais cette saison, fera partie de la longue liste des possibilités de l'épreuve du jour.

13- Smari: Idéalement placé de par les conditions de l'épreuve, ce mâle alezan de 4 ans devrait tenir sa partie convenablement, malgré ses faux pas épisodiques.

14-Jouakes: Bien placé dans le bas du tableau et retrouvant en la circonstance un jeune apprenti qui le connaît bien, il peut venir se mêler en bon rang à la lutte finale dans ce lot des plus ouverts.

15-Menas: Ce mâle alezan de 4 ans semble marquer le pas mais, pour peu qu'il retrouve la verve de ses débuts, il peut venir créer la surprise du jour.

Faites vos jeux

Nombre de chevaux désignés	Simple	Total	Simple	Total	Simple	Total
03	10 DA	30 DA				
04	20 DA	120 DA	10 DA	120 DA		
05	50 DA	300 DA	25 DA	600 DA	10 DA	600 DA
06	100 DA	600 DA	75 DA	1.080 DA	30 DA	3.600 DA
07	175 DA	1.050 DA	175 DA	4.200 DA	105 DA	
08	280 DA	1.680 DA	350 DA	8.400 DA	280 DA	12.600 DA
09	420 DA	2.520 DA	630 DA	15.120 DA	630 DA	33.600 DA
10	600 DA	3.600 DA	1.050 DA	25.200 DA	1.260 DA	75.600 DA
11	825 DA	4.950 DA	1.650 DA	39.600 DA	2.310 DA	
12	1.100 DA	6.600 DA	2.475 DA	59.400 DA	3.960 DA	151.200 DA

FOOTBALL

ALLEMAGNE

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉ DÉMISSIONNE

EN RAISON DES SOUPÇONS DE CORRUPTION qui planent au-dessus de l'organisation de la Coupe du monde 2006, Wolfgang Niersbach, le président de la Fédération allemande de football (DFB), a démissionné lundi dernier.



La Fédération allemande a perdu son président. En effet, Wolfgang Niersbach a présenté lundi sa démission alors que sa fédération est actuellement emportée par un scandale de corruption au sujet de l'organisation de la Coupe du monde 2006. «Je me suis rendu compte que le temps était venu pour moi d'en prendre la responsabilité politique, a notamment affirmé l'ancien dirigeant lors d'une audition devant ses pairs à Francfort. Je n'ai rien à me reprocher. Je suis très confiant sur le fait que je pourrai apporter des réponses à toutes les questions qui se posent maintenant et que l'opinion publique se pose aussi.» Le nom de son remplaçant devrait être connu dans les prochains jours.

Il y a quelques semaines, un article du journal allemand Der Spiegel avait mis en lumière l'ouverture d'une caisse noire pour accueillir la Coupe du monde 2006 en Allemagne. Une caisse qui aurait notamment été alimentée par Robert Louis-Dreyfus, le défunt propriétaire de l'OM. Selon le quotidien allemand, Franz Beckenbauer, alors président du comité d'organisation, aurait forcément été au courant de l'existence d'un tel processus. Ce dernier fait d'ailleurs l'objet d'une enquête de la chambre d'investigation du comité d'éthique de la Fifa.

REAL MADRID

L'icône mondiale Ronaldo se raconte dans un film à sa gloire

«Je me suis bien amusé», a déclaré l'attaquant du Real Madrid Cristiano Ronaldo lundi à Londres lors d'une conférence de présentation de «Ronaldo», le documentaire à la gloire de la fantasque star mondiale portugaise. «Je me suis bien amusé», a donc raconté à la presse le footballeur-acteur de 30 ans lorsqu'on lui a demandé s'il ne s'était pas un peu trop livré personnellement pour ce projet. «Je ne regrette rien. Quand vous faites quelque chose, les gens trouveront toujours des raisons pour vous critiquer. Depuis que je suis tout jeune, je me suis toujours senti comme quelqu'un de spécial. J'ai vu que les gens me regardaient avec des yeux différents», a-t-il ajouté en revendiquant son unicité. La première du documentaire de 1 heures 42 minutes, réalisé par Anthony Wonke qui avait réalisé des films similaires sur la vie du pilote de F1 Ayrton Senna ou la chanteuse Amy Winehouse, a eu lieu lundi soir dans un cinéma de Londres. Le film retrace le parcours de l'un des plus gros égos de la planète football, mais aussi d'un footballeur de génie, de son sacre européen en mai 2014 avec le Real Madrid jusqu'à son couronnement mondial en janvier 2015 avec l'obtention de son 3e Ballon d'Or. Une scène révélée dans la bande-annonce voit ainsi le joueur, assoiffé depuis toujours de reconnaissance, déclarer avant de s'esclaffer : «Dites-moi quel est le meilleur joueur du monde ? Moi ! Jusqu'à janvier.» D'autres plans montrent Ronaldo avec son fils de cinq ans dans des scènes de vie du quotidien, ou encore sa mère, Dolores, raconter avec émotion qu'elle voulait avorter avant sa naissance. Le film aborde également sa rivalité planétaire avec l'Argentin du Barça Leo Messi, et donne enfin la parole à son agent, le surpuissant Jorge Mendes.

CYCLISME

L'équipe Astana déclarée conforme par l'UCI

L'équipe kazakhe Astana s'est conformée aux mesures exigées en matière antidopage et a été enregistrée en première division (WorldTour) pour la prochaine saison, a annoncé lundi dernier l'Union cycliste internationale (UCI). Astana, dont les chefs de file sont les Italiens Vincenzo Nibali et Fabio Aru, est l'une des onze équipes d'ores et déjà enregistrées en première division pour 2016. AG2R La Mondiale, BMC, FDJ, IAM, Movistar, Orica, Giant, Lotto NL, Sky et Trek sont les autres formations concernées. Suivant le processus alambiqué de l'UCI, ces équipes «étaient déjà en possession de leur licence pour 2016 mais étaient néanmoins tenues de satisfaire aux critères d'enregistrement annuel. Sept autres équipes ayant demandé une nouvelle licence UCI WorldTour seront entendues par la Commission des licences dans les semaines à venir». Astana, confrontée dans la seconde moitié de la saison 2014 à plusieurs cas de dopage, avait obtenu sa licence en 2015 sous conditions. Principalement de respecter des mesures spécifiques préconisées par l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (Issul). «La situation de l'équipe Astana peut être considérée comme très sensiblement meilleure que celle révélée par le rapport d'audit en décembre 2014, sur le plan de l'entraînement des coureurs, de leur encadrement, de la direction de course et du suivi médical», a estimé la Commission des licences en se référant au rapport de l'Issul.

Dans les conclusions de ce rapport, rendu public par l'UCI, les experts de l'Issul soulignent les progrès tout en restant prudents : «Il semblerait possible que si l'équipe Astana parvenait à faire vivre les structures dont elle semble s'être dotée, elle pourrait être en conformité avec le cahier des charges des équipes professionnelles qui conditionnera dès 2017 leur enregistrement.»

FORMULE 1

Hamilton vise une retraite à 37 ans

Le Britannique, qui a eu 30 ans cette année, a remporté son troisième titre de champion du monde le mois dernier au Grand Prix des Etats-Unis, égalant son idole de toujours Ayrton Senna. «Quand je pense au moment où je m'arrêterai, je me dis que j'arrêterai peut-être ma carrière à 37 ans», confie Hamilton, qui a effectué ses débuts en F1 chez McLaren lorsqu'il avait 22 ans, à la chaîne Sky Sports. «Je me rappelle regarder Michael (Schumacher) à la télévision quand j'étais plus jeune. Il gagnait tout et dominait tout le monde avec un million de kilomètres d'avance, et il a continué à le faire car il adorait ça.» «Mais je suis conscient qu'il n'y a que vingt pilotes en F1, vingt volants au total, et je sais dans quelles circonstances je suis arrivé ici. Montoya a grosso modo été viré (par McLaren), il a quitté la F1, un volant s'est libéré pour l'année d'après, offrant l'opportunité à un jeune comme moi de débuter.» «Je veux profiter de l'instant présent, ajoute-t-il, car je pense que je l'ai mérité, mais je sais que chaque année que je reste en F1, je prive peut-être un jeune pilote d'effectuer ses débuts en F1. Et à un moment donné, j'en tiendrai compte.» Lorsqu'il aura atteint ses 37 ans, en janvier 2022, Hamilton aura disputé 16 saisons en Formule 1 – et remporté combien de titres supplémentaires ?

FRANCE

Kanner favorable à la mise à l'écart des sportifs mis en examen



Le ministre des Sports Patrick Kanner a estimé lundi dernier que les instances dirigeantes du football français pourraient «réfléchir» à la mise à l'écart des joueurs mis en examen par la justice. «Cette règle n'existe pas mais elle pourrait être mise en œuvre par les instances. A un moment donné, cela mériterait d'être au moins réfléchi par les instances de la Ligue (LFP) et la Fédération française (FFF)», a indiqué Kanner, interrogé sur Europe 1. «Je n'ai pas envie de commenter ça», a de son côté réagi le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps, interrogé lundi sur cette préconisation de mise à l'écart des joueurs mis en examen, lors d'une conférence de presse à Clairefontaine. Interrogé sur l'affaire de chantage présumé à la sextape dont a été victime Mathieu Valbuena, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a jugé que la décision de Didier Deschamps de «préserver les deux prochains matches amicaux de cette affaire» en ne sélectionnant ni Valbuena ni Karim Benzema, mis en examen pour association de malfaiteurs et tentative de chantage, «semble la bonne». Invité également à se prononcer sur le scandale de corruption généralisée qui touche la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), Kanner a tenu à faire la distinction avec l'affaire Valbuena-Benzema, «une affaire de droit privé qui aurait pu toucher des médecins, des avocats, des chefs d'entreprise». En ce qui concerne l'IAAF, Kanner a estimé qu'il s'agissait d'une «opération de corruption qui relève du grand banditisme». Dans les deux cas, il s'est inquiété de «l'impact que (ces scandales) peuvent avoir sur l'image d'un sport matraqué par les affaires d'argent».

PSG

10e Ballon d'Or suédois pour Ibrahimovic

Zlatan Ibrahimovic, 34 ans, a remporté hier son dixième Ballon d'Or suédois, et récompensé du trophée du meilleur attaquant. L'attaquant du Paris SG avait remporté le Ballon d'Or «Bleu et jaune» pour la première fois en 2005, et est couronné tous les ans depuis 2007. Il détient à la fois le record de buts avec sa sélection, 59, et avec le Paris SG, 115, toutes compétitions confondues. La Suède prépare les barrages de l'Euro-2016 contre le Danemark, qu'elle accueillera samedi, avant de se déplacer à Copenhague trois jours plus tard.

NEW YORK CITY

Vieira nouvel entraîneur

Après avoir entraîné les jeunes U21 de Manchester City, Patrick Vieira fait le grand saut et dirigera désormais son premier club en tant qu'entraîneur de l'équipe première. Le New York City FC a annoncé via son compte Twitter que le club avait trouvé un accord avec l'ancien Bleu. Les propriétaires du NYCFC étant les mêmes que pour Man City, les négociations n'ont certainement pas été très compliquées. Vieira attaquera son nouveau job très prochainement en vue de préparer la prochaine saison de Major League Soccer qui débutera en janvier 2016. Il retrouvera notamment Lampard, David Villa et Andrea Pirlo.

FOOTBALL

DISPENSÉS DU DÉPLACEMENT EN TANZANIE

BRAHIMI ET BOUDEBOUZ REVIENDRONT CE SAMEDI

BRAHIMI ET BOUDEBOUZ RETOURNERONT AU CAMP D'ENTRAÎNEMENT DES VERTS ce samedi pour voir l'évolution de leur blessure et leur capacité d'être présents au rendez-vous de Blida.

Les mauvaises nouvelles se succèdent dans la maison des Verts. Après les informations (officieuses) ébruitées par *l'Equipe* sur l'état d'esprit du sélectionneur national, Christian Gourcuff, tenté par un départ précipité après la double confrontation contre la Tanzanie, et le forfait de l'attaquant Sofiane Feghouli (FC Valence), trois autres joueurs, et pas des moindres, viennent de renoncer au match aller de la coupe du monde 2018 de football face aux Taifa Stars (ce samedi à Dar Essalem). Il s'agit du défenseur Djamel Mesbah (Sampdoria), du milieu offensif Ryad Boudebouz (Montpellier) et du dépositaire du jeu des Verts, Yacine Brahimi (FC Porto), blessés. L'ancien joueur de Grenade (myalgie de la cuisse droite) a quitté, d'ailleurs, le centre technique national de Sidi Moussa. Il a été libéré, en effet, pour son club employeur en vue de le prendre en charge.

C'est du moins ce qu'a annoncé hier la Fédération algérienne de football sur son site officiel : «Arrivé blessé et après avoir été exploré par le staff médical de l'équipe nationale, le joueur international, Yassine Brahimi est jugé inapte. Il a été libéré pour continuer les soins dans son club.» Le site de la FAF ne précise pas, cependant, si Brahimi sera présent au match retour mercredi prochain au stade Tchaker de Blida. De sources sûres, nous apprenons que Brahimi retournera au camp d'entraînement des Verts ce samedi pour voir l'évolution de sa blessure et ses capacités d'être présent au rendez-vous de Blida.

Boudebouz, apprend-on de mêmes sources, devra quitter Sidi Moussa ce jeudi avant de regagner le CTN, samedi prochain, pour une nouvelle visite médicale. Même cas de figure pour Djamel Mesbah appelé à leur emboîter le pas dans les prochaines heures. Les ennuis de Christian Gourcuff ne s'arrêtent pas là. Le milieu de terrain de Tottenham Hotspurs, Nabil Bentaleb, se dirige vers une absence ce samedi à Dar Essalem. Toujours frileux après son retour récent d'une blessure l'ayant écarté de la compétition officielle depuis le mois de septembre dernier, Bentaleb a très peu de chances de jouer. Son club a adressé, a-t-on appris encore, une correspondance à l'instance fédérale l'implorant de ne pas trop forcer sur son joueur. Car, ce dernier risque de rechuter. A noter aussi l'absence de l'attaquant Hilal Soudani (Dynamo Zagreb), indisponible pour au moins deux semaines en raison d'une blessure à l'ischio-jambiers.





BOUDEBOUDA POUR REMPLACER MESBAH

La fédération a indiqué, par ailleurs, que Gourcuff a battu le rappel du défenseur latéral de l'USM Alger, Brahim Boudebouda. De retour lundi de la RD Congo après avoir perdu la finale de la Ligue des champions face au TP Mazembe, Boudebouda, a été contraint de rechausser ses crampons et rejoindre hier après-midi le camp de base des Verts. En raison de la défection de Mesbah, Gourcuff a rappelé à la rescousse l'Usmiste en vue d'assurer une doublure pour Fawzi Ghoulam (Naples). Boudebouz et Brahim, quant à eux, n'ont pas été remplacés. Le staff technique ne désespère pas de les récupérer dans la perspective du match retour. En regroupement depuis dimanche dernier à Sidi Moussa, le contingent algérien s'est complété hier après l'arrivée de Belfodil (Beni Yas). Les Verts devront se rendre demain matin à destination de la capitale tanzanienne (Dar Essalem) à bord d'un vol spécial. Le retour au pays est prévu juste après le match. Soit dans la soirée de samedi à dimanche.

■ **Kamel Yamine**

Ghezzal : «Prêts à relever le défi»

L'attaquant de l'Olympique Lyon, Rachid Ghezzal, ne cache pas son optimisme en prévision de la première confrontation face à la Tanzanie. «Nous nous préparons dans une bonne ambiance. Je sens que le groupe est très impliqué. Nous connaissons les conditions difficiles quand il s'agit de se déplacer en Afrique. Les joueurs sont conscient de l'enjeu de cette double confrontation. Nous sommes prêts pour le défi. Nous allons gérer au mieux la rencontre afin de prendre une option en prévision du match retour.»

Ziti : «En Tanzanie en conquérants»

Le seul joueur de champ local, Khoutir-Mohamed Ziti, enchaîne lui aussi dans le même sens en déclarant : «Etre le seul joueur local parmi la sélection m'honore et me pousse à me surpasser. On travaille dans une très bonne ambiance. On est habitués aux conditions difficiles en Afrique et cela ne nous décourage pas. En dépit de plusieurs absences, le groupe est conscient et confiance. Nous irons en Tanzanie en conquérants car nous disposons d'arguments solides pour revenir avec un résultat positif.»

Les joueurs conscients de la mission qui les attend en Tanzanie

Les Verts poursuivent leur préparation en prévision de la double confrontation face à la Tanzanie pour le compte des éliminatoires du Mondial 2018. La séance d'entraînement d'hier au centre technique national à Sidi Moussa a été précédée d'une zone mixte. Les joueurs, conscients que leur mission face aux Tanzaniens, se montrent sereins et confiants.

Bensebaïni : «Très honoré par cette première convocation»

Le néo-international Rami Bensebaïni a affirmé qu'il est très heureux à l'idée d'effectuer son baptême du feu avec les Verts. «Je suis content d'être parmi le groupe. J'ai eu une discussion avec le sélectionneur national qui m'a beaucoup encouragé afin de persévérer dans le travail et progresser. J'ai trouvé une excellente ambiance en sélection et le groupe est conscient de l'importance de l'enjeu. L'absence de plusieurs cadres ne sera pas un handicap et je suis persuadé qu'on a des atouts pour réaliser un résultat probant en Tanzanie.»

■ **Mehdi F.**



ARABIE SAOUDITE

Madoui s'engage pour deux ans et demi avec Al-Wihda

Le désormais ex-entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, s'est engagé, lundi dernier au soir, pour un contrat de deux ans et demi, avec Al-Wihda (division 1 saoudienne de football), ont rapporté, hier, les médias locaux. Madoui, qui avait remporté la saison dernière trois titres avec l'Entente sétifienne, dont la fameuse Ligue des champions d'Afrique-2014, succède à l'Uruguayen Juan Jacinto Rodriguez Araujo, limogé pour mauvais résultats. Madoui a emmené dans ses bagages le préparateur physique, Farès Belkhir, qui jouera également le rôle d'adjoint, précise la même source. La signature du contrat s'est déroulée en présence de la presse locale. Il a été présenté juste après. L'ancien défenseur international avait dirigé son dernier match avec Sétif à domicile face à l'USM Harrach, avec une défaite (1-0) dans le cadre de la 11e journée du championnat. La formation d'Al-Wihda, basée à La Mecque, pointe à la 10e place au classement avec 5 points, après six journées de championnat. Par ailleurs, après le départ de Madoui, la direction de l'Aigle noir active pour lui trouver un successeur. On croit savoir que le président Hassan Hamar aurait dressé une short-list sur laquelle sont mentionnés les noms de techniciens étrangers et algériens. On peut citer, entre autres, Simondi, Velud et Menad en attendant de passer aux pourparlers.

■ **R. S.**

LUTTES ASSOCIÉES / L'EN EN STAGE À TIKJDA

Le tournoi qualificatif aux JO-2016 en ligne de mire

Les sélections algériennes de lutte (juniors et seniors), qui sont à pied d'œuvre depuis mercredi dernier au Centre national des sports et loisirs de Tikjda, poursuivent leur préparation en prévision des prochaines échéances internationales. 31 lutteurs sont concernés par ce stage qui s'étalera jusqu'au 26 du mois courant et travaillent sous la conduite du staff technique national composé des entraîneurs Bendjada Maazouz (lutte gréco-romaine), Aoune Fayçal (lutte libre) et Zeghdane Messaoud. «Ce stage sera axé sur la préparation physique générale des lutteurs qui seront appelés à donner le maximum d'eux-mêmes pour qu'ils soient sélectionnés en vue des prochaines échéances», a déclaré Idriss Haoues, directeur des équipes nationales (DEN). Parmi les échéances proches, le tournoi qualificatif «Océanie-Afrique» pour les Jeux olympiques (JO-2016) qu'abritera l'Algérie, constitue le principal objectif de la fédération algérienne de luttes associées (FALA). Celle-ci se félicite ainsi de la désignation de l'Algérie pour abriter le premier tournoi de lutte de son histoire, qualificatif aux Jeux olympiques.

Le président de la FALA a salué, à cette occasion, les autorités sportives algériennes pour les actions entreprises en vue d'obtenir l'organisation de cette manifestation. En prévision donc de cet important rendez-vous, l'instance fédérale présidée par Rabah Chebah a installé le comité restreint d'organisation du tournoi de lutte «Océanie-Afrique», prévu du 1er au 3 avril 2016 à Alger. Ce comité restreint est composé de plusieurs commissions dont celles relatives, entre autres, à l'hébergement, au transport et à la communication. Lors de sa récente visite à Alger, le délégué technique de l'Union mondiale de lutte (UML), Fouad Meskout, avait visité les salles omnisports de Harcha-Hacène et de la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Il a également visité les établissements hôteliers censés accueillir le tournoi «Océanie-Afrique» : l'hôtel Safir Mazafran de Zéralda et El-Marsa, situés au complexe touristique de Sidi Fredj à Alger. 351 athlètes représentant 30 pays de l'Afrique et neuf pays de l'Océanie prendront part à ce tournoi qualificatif.

Il s'agit de l'Algérie (pays organisateur), Tunisie, Maroc, Egypte, Nigeria, Guinée Bissau, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Namibie, Sénégal, RD Congo, Mali, Centrafrique, Tchad, Burundi, Benin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Gambie, Libye, Kenya, Madagascar, Maurice, Mauritanie, Soudan, Togo, Zimbabwe pour l'Afrique ainsi que l'Australie, Nouvelle Zélande, Indonésie, Fidji, Nouvelle Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu pour l'Océanie. Enfin, il est utile de rappeler que le président Chebah nous a affirmé, lors du dernier entretien qu'il nous a accordé, que «l'objectif de la FALA est de qualifier au moins trois autres athlètes pour les Jeux olympiques de Rio après la qualification de Tarek-Aziz Benaïssa».

■ **Khaled H.**

Horizons
Horizons : http://www.horizons.dz R.C.97B 36181

ALLEMAGNE

Décès de l'ancien chancelier Helmut Schmidt

L'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt, dont l'état de santé s'était nettement dégradé ce week-end, est décédé, hier, à l'âge de 96 ans, a annoncé son médecin. L'ex-dirigeant social-démocrate, qui a été chancelier de 1974 à 1982, s'est éteint chez lui à Hambourg, a précisé le docteur Heiner Greten, cité par l'agence de presse allemande DPA. Hospitalisé en août dernier pour une déshydratation et opéré en septembre pour un caillot de sang dans une jambe, Helmut Schmidt souffrait d'une infection non définie et n'avait «quasiment plus de résistance», avait indiqué son médecin à un quotidien local.

Fumeur invétéré, équipé d'un pacemaker depuis 1981, Helmut Schmidt avait été victime d'un infarctus en 2012 et avait subi un pontage coronarien.

SOMMET UE-AFRIQUE À LA VALETTE

Sellal représentera le président de la République


Ph : Mahdi I.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été chargé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour le représenter au sommet UE-Afrique consacré à la question migratoire qui se tiendra aujourd'hui et demain à La Valette (Malte), a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. Selon la même source, ce sommet, qui portera sur les enjeux et les opportunités que représentent les migrations internationales, réunira les Etats membres des processus de coopération existant entre l'Europe et l'Afrique, les représentants de la Commission de l'Union africaine et de la Commission de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, les Nations unies et l'Organisation internationale pour les migrations. Le Premier ministre sera accompagné du ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, précise le communiqué.

Sellal reçoit le président du Conseil des Etats de la Confédération helvétique et la secrétaire d'Etat chargée de l'Economie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier le président du Conseil des Etats de la Confédération helvétique, Claude Heche, et la secrétaire d'Etat chargée de l'Economie, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

L'entretien a été l'occasion pour les deux parties de procéder à «l'examen de l'évolution des relations bilatérales». Elles ont exprimé, à cette occasion, leur «satisfaction quant à la qualité du dialogue et de la concertation qui caractérisent ces relations au plus haut niveau, ainsi qu'aux retombées enregistrées sur le développement de la coopération économique qu'il convient de consolider», souligne la même source. L'audience a, par ailleurs, «permis au Premier ministre et à ses hôtes d'aborder plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun», ajoute le communiqué.

RÉUNION DE L'ORGANISATION DE LA FEMME ARABE EN EGYPTE

L'Algérie y prend part

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, représentera l'Algérie aux travaux de la 7e réunion du haut conseil de l'Organisation de la femme arabe (OFA) qu'abritera aujourd'hui la ville de Charm Echeikh (Egypte), a indiqué, hier, un communiqué de son département ministériel L'examen et l'adoption des rapports des instances de l'OFA pour les deux années écoulées, ainsi que l'examen et l'adoption de son plan d'action pour la période 2016-2019, figurent à l'ordre du jour de cette session, précise la même source.

RAIL

Accord pour la création d'une société algéro-suisse de maintenance et de montage des rames


Ph : APS.

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la société Stadler ont signé, hier, à Alger, un protocole d'accord pour la création en Algérie d'une joint-venture spécialisée dans la maintenance et le montage des rames sous la marque du constructeur suisse. La signature de ce protocole d'accord a eu lieu en présence du ministre des Transports, Boudjmaâ Talai, et de la secrétaire d'Etat suisse à l'Economie, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch. La SNTF et la société suisse s'engagent à créer la société par actions Stadler-Algérie selon la règle 51/49% et qui devrait entrer en production en juin 2016. Dans une première phase, la future société sera spécialisée dans la maintenance des rames et du matériel de Stadler déjà acquis par la SNTF avant de se lancer dans le montage des rames de ce constructeur, a précisé Talaï lors de la cérémonie de signature.

EL-GHAZI À GENÈVE

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, Mohamed El-Ghazi, a souligné, hier, à Genève, l'attachement de l'Algérie à la protection sociale des travailleurs et des ayants droit conformément aux recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT) en la matière.


Ph : Fouad S.

L'attachement de l'Algérie à la protection sociale des travailleurs et des ayants droit souligné

Dans son intervention lors de la séance plénière de la 325e session du conseil d'administration de l'OIT, El-Ghazi a précisé que «l'Algérie mobilise pas moins de quatre départements ministériels pour satisfaire aux exigences de la protection sociale en termes de sécurité sociale, de protection des catégories sociales vulnérables, de couverture sanitaire gratuite et de programmes de logements sociaux». L'intervention du ministre entre dans le cadre de la séance consacrée au suivi des questions découlant des travaux de la 104e session de la Conférence internationale du travail tenue en juin 2015, notamment la décision relative à l'objectif stratégique de la protection sociale pour les travailleurs, a indiqué un communiqué du ministère.

L'Algérie, qui adhère pleinement à la démarche de l'OIT visant à faciliter les échanges, la diffusion des bonnes pratiques et la formation des cadres dans des domaines liés à la protection sociale, est disposée à contribuer à son succès en partageant son expérience en matière de dialogue social et de protection sociale, a souligné El-Ghazi. Le ministre a, à cet égard, rappelé qu'une convention avait été signée avec l'OIT lors de la visite de son directeur général, Guy Ryder, en Algérie lors de la tenue de la tripartie en octobre 2015 pour le financement d'un programme de coopération Sud-Sud visant à promouvoir le dialogue social et la protection sociale. En marge des travaux, le ministre a eu des entretiens avec le directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT), Faiez Matiri, portant sur les questions d'intérêt commun liées au travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité pour l'OAT d'œuvrer, en sa qualité d'organisation spécialisée dans le cadre de la Ligue arabe, au renforcement de la coordination des positions des Etats membres sur les questions soumises à l'OAT, réitérant la demande de l'Algérie concernant une plus large représentation au sein des structures administratives de l'Organisation. El-Ghazi prend part depuis lundi à la 325e session du conseil d'administration du Bureau international du travail à Genève.

RENAULT ALGÉRIE

95% des ventes de la Symbol destinées aux particuliers

Pas moins de 95 % des ventes de la Renault Symbol ont été destinées à des particuliers et 5% seulement à des entreprises publiques, a indiqué, hier, à Oran, le directeur général du groupe Renault Algérie, Guillaume Josselin. Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le PDG de la société Renault Algérie Production, Bernard Solhinac, à l'occasion de la célébration du 1er anniversaire de l'inauguration de l'usine d'Oued Tlelat et de la sortie de la première voiture, Josselin a fait part d'un «bilan positif». «Renault est la deuxième voiture la plus vendue en Algérie, toutes catégories confondues. Ces trois derniers mois, avec Symbol, nous sommes devenus leaders du marché», s'est félicité le DG du groupe Renault Algérie, affirmant que Symbol a «passé avec succès tous les tests de qualité et de sécurité». Concernant l'installation, à l'avenir, du constructeur français Peugeot, à 10 km de l'usine Renault, il a souligné que «c'est un stimulant et un challenge pour Renault dont la stratégie est d'être leader du marché», indiquant que Renault compte 100.000 nouveaux clients par an.

Pour ce qui est de la sous-traitance, les responsables de Renault ont indiqué qu'en complément de Joktal, trois nouveaux sous-traitants accompagnent le développement de l'intégration locale. Pour sa part, Bernard Sonilhac a indiqué qu'en juin dernier, la société Renault Algérie Production a diversifié sa production avec l'arrivée de deux versions supplémentaires portant à trois les modèles de Symbol sur la ligne de montage. Renault a consacré quelque 25.000 h de formation à ses employés durant une année. En mai 2015, la seconde équipe était installée portant ainsi le nombre d'employés à 501, a-t-il fait savoir.

MÉDÉA

Séminaire sur les liens historiques, civilisationnels et culturels entre l'Algérie et la Turquie

Les liens civilisationnels et culturels, modernes et contemporains, entre l'Algérie et la Turquie sont le thème central d'un séminaire international sur l'histoire des relations entre les deux nations, dont le coup d'envoi a été donné, hier, au niveau du pôle universitaire Yahia-Farès de Médéa. Le lancement de ce séminaire a été donné par le wali Mustapha Layadhi, en présence du premier conseiller de l'ambassade de Turquie en Algérie, Barbaros Tuna Erdem. Près de quatre-vingt académiciens, chercheurs, historiens et universitaires, issus d'une vingtaine d'universités algériennes et de centres de recherche en histoire d'Egypte, de Syrie, Tunisie, Maroc, d'Espagne et de Turquie, participent à ce premier séminaire international, qui tentera d'apporter des éclairages nécessaires sur la nature réelle des relations entre l'Algérie et la Turquie, depuis l'époque ottomane, jusqu'au début de l'invasion française, en 1830. Le regroupement de cet aréopage d'académiciens et de chercheurs universitaires, venus de différents horizons, est «une opportunité pour mettre en exergue la profondeur de l'Histoire entre ces deux nations musulmanes et souligner le caractère exceptionnel des liens d'amitié qui ont uni, pendant des siècles, les deux peuples», a indiqué le recteur de l'université de Médéa, Ahmed Zeghdar, lors de l'allocution d'ouverture des travaux de ce séminaire qui s'étalera jusqu'au 11 novembre. Pas moins de soixante-dix-huit communications sont programmées.

La Météo du Mercredi 11 Novembre 2015

Alger 24° · Annaba 22° · Constantine 21° · Oran 24° · Ouargla 26° · Tamanrasset 23° · Tindouf 27° · Illizi 26°



Fedjr	5.52
Dohr	12.32
Assar	15.21
Maghreb	17.46
Ichaâ	19.06



	ACHAT	VENTE
1 $	78,68 DA	83,49 DA
1 €	105,20 DA	111,65 DA

SERVICE PUB
Tél: (021) 73 67 24 - 73 59 69 - 73 59 04
Fax: (021) 73 61 34 - 73 67 29